la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

24e année. — N° 401. — Nouvellé série n° 100. DECEMBRE 1955. — Prix : 100 francs

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Six mois .... 600 fr.
Un an .... 1.000 fr.

EXTERIEUR

Six mois .... 700 fr.
Un an .... 1.200 fr.

Le numéro : 100 francs.

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la Rédaction
et l'Administration à la
Révolution prolétarienne
14, rue de Tracy — PARIS (2e)
Téléphone : CENtral 17-08

PERMANENCE
Tous les soirs, de 18 à 19 heures
le samedi, de 17 à 19 heures

UTILISER POUR LES ENVOIS
DE FONDS
notre compte chèques postaux
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 100 - Décembre 1955

LA LIGUE SYNDICALISTE

La Ligue syndicaliste se propose :

1) *De travailler à la renaissance du syndicalisme révolutionnaire en faisant prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser le maximum d'action contre le patronat et contre l'Etat ; d'unir les militants de bonne volonté à quelque organisation qu'ils appartiennent ; de leur rappeler que le syndicat est le groupement essentiel de la classe ouvrière et son meilleur outil pour la revendication et pour la révolution ;*

2) *De défendre l'indépendance du syndicalisme à l'égard du patronat et du gouvernement comme à l'égard des partis. La charte d'Amiens vaut en 1952 comme en 1906. La théorie de la direction unique du parti et des syndicats, c'est-à-dire du rôle dirigeant du parti, conduit la C.G.T. à n'être qu'un instrument entre les mains du parti stalinien et par là de l'Etat policier totalitaire russe. La politique de la présence sans mandat ni garanties rend la C.G.T.-F.O. et la C.F.T.C. dépendantes du gouvernement et les fait participer à son impuissance ;*

3) *De rappeler que l'unité syndicale brisée aujourd'hui se refera le jour où les travailleurs auront repris en main leurs organisations, mais qu'elle implique une maison confédérale habitable pour tous les syndiqués, la démocratie syndicale étant respectée du haut en bas de la Confédération, les fonctionnaires syndicaux ne se considérant pas comme une bureaucratie omnipotente et ne regardant pas les syndiqués comme de simples contribuables ;*

4) *De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, en préconisant la formation de Cercles d'études syndicalistes ; en démontrant, dans la pratique journalière, qu'étudier et bien se battre ne s'excluent pas, au contraire. L'expérience de ces trente dernières années devrait avoir appris à tous que l'expropriation des expropriateurs ne suffit pas à assurer l'émancipation des travailleurs ; qu'il faut poursuivre en même temps, selon la formule de Pelloutier,* « l'œuvre d'éducation morale, administrative et technique nécessaire pour rendre viable une société d'hommes libres » ;

5) *De lutter contre le chauvinisme qui déferle jusque dans les diverses Confédérations et les diverses Internationales syndicales. La place des travailleurs n'est ni derrière l'impérialisme américain ni derrière l'impérialisme russe. Elle est derrière une Internationale syndicale ne confondant pas plus son rôle avec celui du Kominform qu'avec celui du Bureau international du Travail ou de l'Organisation des Nations Unies. Une Internationale qui appelle avec plus de force qu'il y a cent ans les prolétaires de tous les pays à s'unir, qui n'attende pas le fracas de la troisième guerre mondiale pour renouveler le geste de Zimmerwald. Chaque effort donné d'une institution gouvernementale est un effort volé au syndicalisme et à l'internationalisme prolétarien ;*

6) *De rappeler sans relâche que le syndicalisme ne peut s'édifier avec puissance que sur les triples fondations de l'indépendance, de la lutte de classes et de l'internationalisme ; qu'il n'a pas le droit de trahir, le jour où il a grandi, les espérances qu'il avait fait briller aux temps de sa jeunesse ;*

7) *Enfin de ne pas permettre que soit confondu le monde socialiste à forger avec le bagne policier du soi-disant pays du socialisme ; de maintenir vivant le précepte de la Première Internationale :* l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

Les patrons de la Loire jouent avec le feu

Dix semaines de grève des menuisiers

Les menuisiers poursuivent l'action

Commençant leur mouvement le 6 septembre, les menuisiers de la région stéphanoise devaient soutenir, jusqu'à satisfaction, une grève de 10 semaines qui, dans la région et la corporation, n'avait jamais eu de précédent. Il faut remonter à 1920 pour trouver une grève des menuisiers qui dura 6 semaines.

On se rappelle (1) qu'ayant démarré les premiers, les menuisiers décidèrent, à 97 pour cent à bulletin secret, de poursuivre le mouvement lorsque, le 29 septembre, le mot d'ordre de grève générale de toutes les corporations du Bâtiment fut suspendu.

Chaque matin à la Bourse du Travail de Saint-Etienne une assemblée regroupant de 120 à 200 grévistes, et où étaient représentés les comités de grève de Firminy et Bonson, faisait le point de la situation et organisait les « équipes de chasseurs » (piquets de grève pourchassant quelques renards, surtout des tâcherons et confisquant leurs caisses à outils).

Soutenus par la solidarité ouvrière

C'est à l'issue de ces réunions qu'étaient distribués les secours en espèces ou en nature. Dans un élan de solidarité interprofessionnelle, ce furent près de 6 millions qui furent collectés et qui, ajoutés aux bons de marchandises distribués par les municipalités et aux secours de la Caisse d'Allocations Familiales, permirent aux grévistes de tenir si longtemps.

Comme il a déjà été indiqué, les employeurs ne firent aucune proposition tant que le médiateur n'eut pas fait connaître sa recommandation, ayant trouvé en lui celui qui, pensaient-ils, assumerait leurs responsabilités, y compris celle d'une hausse des prix qui aurait compensé la hausse des salaires à laquelle ils ne pouvaient plus échapper.

Aussi la procédure de médiation permettant aux patrons de ne pas rechercher de solution au conflit que leur incurie avait causé, n'eut pas d'autre effet que d'allonger le conflit d'un mois.

Les menuisiers comme les gars du bâtiment des autres corporations qui avaient repris le travail, ayant repoussé les aumônes du médiateur et dénoncé les conclusions à sens unique qu'il avait déposées, il fallut encore deux bonnes semaines pour que les patrons menuisiers fassent l'effort de pensée nécessaire pour sortir de cette situation.

Ayant renouvelé leur délégation — ceux qui étaient apparus comme irréductibles (dont le président du Syndicat Général des Entrepreneurs) n'apparaissant plus — les patrons menuisiers firent appeler une délégation des grévistes.

Ce fut tout d'abord pour proposer les conclusions du médiateur, puis pour ramener au 1er janvier l'application du troisième palier fixé par lui au 1er juin 1956, mais toujours avec refus d'une incidence automatique sur les salaires réels. A la septième semaine la délégation patronale admettait une incidence sur les salaires réels, mais se bornait à s'engager à « recommander » à ceux qui pourraient le faire, d'appliquer sur les salaires réels, la différence entre les minima garantis avant la grève (barème de 1951 corrigé par le S.M.I.G.) et la grille finale du médiateur dont la mise en vigueur était avancée de six mois.

C'est là que se situe une nouvelle manœuvre cégétiste qui, si elle n'avait pas été déjouée, aurait eu pour résultat de faire faire aux menuisiers sept semaines de grève inutile pour accepter finalement les conclusions du médiateur rejetées dès que connues.

Une nouvelle manœuvre cégétiste

Lorsque la continuation de la grève avait été décidée par les menuisiers, une résolution adoptée faisait confiance au Comité de grève et aux secrétaires de syndicats pour mener à bien les nouveaux pourparlers qui devaient s'engager avec le patronat sur la base d'une garantie de 30 francs de l'heure.

Or, le bureau du comité de grève des menuisiers, nommé avant le déclenchement de la grève générale du bâtiment, comprenait justement à parité les trois secrétaires de syndicats, plus un menuisier de chacune des organisations, ce bureau étant assisté d'un ou deux ou trois représentants par entreprise en grève, choisis de préférence pour refléter à la fois l'importance de la répartition syndicale du personnel de chaque entreprise.

Mais, voyant que les secrétaires des syndicats, du Bâtiment C.G.T. et C.F.T.C. étaient occupés par ailleurs ou se désintéressaient un peu du mouvement depuis que les menuisiers étaient seuls dans la course, le représentant cégétiste des menuisiers, qui n'avait pas été un des premiers à débrayer, prétexta de ce que les menuisiers pouvaient mener seuls leur mouvement sans l'aide des « fonctionnaires syndicaux » pour chercher à m'éliminer des entrevues avec la Chambre Patronale. Dans le même temps, il profitait de ce que les syndiqués F.O. et C.F.T.C., bien que les plus nombreux, étaient presque tous de jeunes militants, pour ne plus réunir le comité de grève avant l'assemblée quotidienne, décider seul sans discussion préalable la ligne de conduite à faire adopter par cette assemblée ; se baptiser lui-même secrétaire du comité de grève, rédiger seul sans consultation les communiqués de presse, et choisir à chaque délégation de nouveaux camarades pour l'accompagner, les représentants F.O. insuffisamment informés assistant ainsi plus en auditeurs qu'en délégués actifs.

Cette attitude répondait vraisemblablement à plusieurs préoccupations. Tout d'abord elle se situait parfaitement dans le cadre des consignes (qui semblent devoir évoluer) (2), de la C.G.T. et du P.C., visant à constituer des Comités d'unité d'action permanents, comprenant des inorganisés et placés sous une direction cégétiste, au lieu des cartels organisationnels et paritaires d'action ou de grève, que les syndicats libres de la Loire ont l'habitude de pratiquer.

Mais l'attitude du cégétiste en question tendait avec évidence surtout à la satisfaction de son « jo-

(1) Voir la « R.P. » de novembre.

bardisme » personnel, ce qui supposait que tous ceux qui pouvaient conduire à égalité ou le supplanter dans la conduite de l'action et dans les pourparlers avec les patrons, soient évincés.

Il n'est pas exclu non plus que cette satisfaction d'amour-propre ait été doublée, d'une revanche à prendre sur le P.C. et Sanguedolce, son émissaire. En effet, le menuisier cégétiste en question est certainement le plus ancien militant du syndicat du Bâtiment C.G.T., plus de trente ans d'activité, conseiller prud'homme, membre du P.C. pendant longtemps sinon encore, mais à aucun moment accepté comme secrétaire du syndicat alors qu'il est notoire que les militants cégétistes du Bâtiment sont clairsemés et le remplacement des secrétaires, fréquemment démissionnaires, assez difficile puisque depuis le départ d'Eloi, puis la démission du secrétaire en place à la scission, actuellement adhérent F.O., il est passé successivement : un ancien d'Indochine fraîchement émoulu d'un centre de F.P.A. n'ayant pas auparavant travaillé dans la profession, son successeur qui ne dura pas trois mois, pour aboutir à Barthelemy, ancien mineur, puis permanent de la fédération départementale du P.C., qui est doublé lui-même par Sanguedolce, ancien mineur, secrétaire de l'U.D., membre du comité central du P.C. Notre homme pouvait donc espérer la promotion que la C.G.T. lui avait jusqu'alors refusée.

Satisfaction d'amour-propre ou tactique politique, il est certain qu'à deux reprises au moins, l'inconscience de l'intéressé où ces manœuvres manquèrent de conduire le magnifique mouvement des menuisiers dans de dangereuses impasses.

...Teintée de collaboration de classes...

Pour bien situer l'attitude du militant cégétiste précité, il y a lieu de préciser encore qu'il est l'un des membres ouvriers du bureau de l'Association Générale du Bâtiment, l'ex-comité social interentreprises du Bâtiment, mis en place sous Vichy, qui continue à suppléer sur le plan social à l'absence de comités d'entreprise valables. Dans le cadre de cet organisme un certain esprit paternaliste et de collaboration de classes ne manque pas de circuler et à la faveur des relations ainsi créées, celui qui s'était qualifié secrétaire du comité de grève crut utile d'accepter ou de susciter des contacts personnels avec des patrons au cours desquels il s'engagea dans des concessions, faisant croire à certains délégués patronaux que les grévistes rentreraient à des conditions qu'ils refusèrent chaque fois.

Ces pourparlers séparés (condamnés habituellement par ses amis) trouvaient ensuite leur prolongement dans des commissions paritaires où la délégation ouvrière était constituée comme indiqué plus haut.

C'est ainsi que le 19 octobre une délégation de menuisiers se rendit, à la sauvette, à la chambre patronale sans avertir les secrétaires de syndicat. A son retour on fit circuler le bruit que les positions n'étaient pas très éloignées et qu'un accord pourrait être traité sur les bases proposées par les patrons, dont on déformait sciemment la portée.

...Met l'action ouvrière en danger

A la réunion du 20, le leader cégétiste expliqua qu'on aboutissait à une proposition patronale de 18 francs d'augmentation, plus 8 francs au 1er janvier sur les salaires réels de juin, cette augmentation était assortie d'une promesse de revalorisation de la prime d'outillage de 3 francs de l'heure, ce qui conduisait à 29 francs au lieu des 30 francs demandés.

L'assemblée générale était prête à approuver lorsque des militants F.O., qui « veillaient au grain », demandèrent des éclaircissements. Il se révélait en fait que la proposition patronale était purement et simplement celle exposée plus haut, soit le barème du médiateur assorti d'une recommandation facultative » sur les salaires réels. Si cette proposition donnait 26 francs, c'était seulement pour une catégorie, et seulement 24 francs, 23 francs, 11 francs, même 3 francs pour les catégories inférieures. Quant aux 3 francs supplémentaires de prime d'outillage il fut précisé que s'ils avaient été demandés, jamais les patrons n'avaient répondu favorablement.

Devant une telle inconscience ou duplicité, je fus obligé de mettre les choses au point, de dénoncer le sabotage de la grève, qui était tenté, d'exiger une désignation syndicale des délégués aux commissions paritaires avec participation des secrétaires de syndicats et le fonctionnement régulier du comité de grève, tel qu'il était constitué au début. Une délégation conforme se rendit à la Chambre Patronale et les patrons durent déchanter de n'avoir pu réussir la capitulation qui avait été à deux doigts d'aboutir dans la confusion.

La tactique du parti se dévoile...

Cette intervention jeta le désarroi dans l'assemblée, mais bientôt la plupart en comprirent le bien-fondé et le lendemain il était procédé à la désignation d'un nouveau comité de grève sur les bases syndicales que nous avions proposées.

Se voyant dépossédés les cégétistes allèrent chercher Sanguedolce, qui monta sur le podium juste comme je terminais mon intervention, pour indiquer son désaccord avec les propositions que j'avais formulées, la C.G.T., dit-il, ne voulant pas se préoccuper de l'appartenance ou de la non-appartenance syndicale des membres du comité de grève, les grévistes ne devant se préoccuper que de choisir les meilleurs d'entre eux, même si des entreprises ne devaient être représentées que par des délégués F.O. d'autres que par des cégétistes ou des inorganisés.

Je répondis que le succès de la grève exigeait que toutes les tendances syndicales puissent s'exprimer au comité central de grève si l'on ne voulait pas que la critique s'exprime au dehors, que nous n'admettions pas des représentants des inorganisés et que nous souhaitions, que dans chaque entreprise où il y avait plusieurs organisations, même si F.O. était majoritaire, ce qui était souvent le cas (en particulier dans l'entreprise du leader cégétiste), toutes aient un représentant au comité de grève. J'opposais cette attitude véritablement unitaire à la tactique habituelle de la C.G.T. et terminais en indiquant que nous déterminerions notre position quant à la poursuite de l'action commune suivant les désignations qui suivraient.

Mais la conception syndicaliste triomphe

Les grévistes, même cégétistes, se rallièrent à notre conception et c'est ainsi que dans deux entreprises où la C.G.T. était majoritaire, les grévistes ne manquèrent pas de désigner un représentant F.O. au comité de grève.

Dans les jours qui suivirent les entrevues patrons-ouvriers n'aboutirent à aucun résultat, les patrons tentèrent la manœuvre qui avait été utilisée par les entrepreneurs du gros œuvre ; ils offrirent par lettre à chacun de leurs ouvriers de reprendre le travail le lundi 24 octobre sur la base d'augmentations individuelles qui variaient de 5 à 31 francs de l'heure. Les lettres furent remises au comité de grève et aucune rentrée n'eut lieu, les ouvriers, même ceux qui obtenaient plus que ce qui était

(2) Voir, dans « France Nouvelle » du 19 novembre, l'article de Marcel Caille, le nouveau membre soviétique du Bureau confédéral de la C.G.T.

demandé restant solidaires de leurs camarades et la poursuite de la grève était confirmée par 98,5 pour cent à bulletin secret.

Le 26 octobre les patrons tentèrent de nouveau la méthode qui avait failli réussir une semaine plus tôt.

Le président de l'Association générale du Bâtiment, un gros entrepreneur, s'érigea en médiateur officieux, convoqua le leader des menuisiers cégétistes, puis une délégation d'ouvriers et patrons menuisiers, mais en admettant les délégués du personnel de son entreprise dont un membre de notre bureau F.O. qui fut le seul à faire des réserves, les cégétistes acceptant de soumettre à l'assemblée la proposition « dernière »... qui leur était faite et qui ne faisait que transformer la recommandation sur les salaires réels, en obligation — le leader cégétiste déclarant devant la délégation patronale, que si elle n'était pas acceptée par les ouvriers il abandonnerait ses responsabilités au comité de grève.

Après les explications données devant l'assemblée générale, la position du secrétaire F.O., soutenue par les secrétaires des deux autres syndicats, fut adoptée, rejetant la « dernière »... proposition patronale, mais décidant de ne pas rompre les ponts et de se rendre l'après-midi au bureau du nouveau « médiateur » pour poursuivre la discussion.

Lorsqu'ils apprirent la décision ouvrière, les patrons voulurent suspendre la séance, mais ils n'osèrent fuir le débat et après trois heures de discussion ils étaient bien convaincus que les menuisiers n'iraient pas en deçà de leurs exigences. Ils acceptèrent de réunir de nouveau leurs adhérents pour réexaminer la situation, mais ne purent se mettre d'accord entre eux.

Une brèche dans le mur patronal

Les 6 et 7 novembre, deux patrons menuisiers offraient 28 à 30 francs d'augmentation, la proposition F.O. de revenir à la tactique du début pour diviser les patrons, était acceptée par l'assemblée générale qui autorisait les camarades à rentrer après signature d'accords en bonne et due forme.

Le lendemain, la tactique s'affirmait heureuse ; plusieurs patrons, dont le chef de file de la délégation patronale, faisaient appeler leurs ouvriers pour discuter d'accords séparés, les projets d'accords étaient revus par le comité de grève, et celui du responsable de la délégation patronale était modifié pour qu'il puisse avoir une valeur juridique. Devant cette exigence, ce patron reconvoquait une commission paritaire générale, puis le 9 novembre nouvelle assemblée générale des patrons menuisiers, suivie à 16 heures d'une commission paritaire qui après suspension de séance, demandée par les patrons pour nouvelle consultation téléphonique, aboutissait à un accord signé à 22 heures, et le lendemain la reprise du travail pour le lundi 4 novembre était votée dans l'enthousiasme et sans que la combativité des grévistes ait été gravement atteinte par les erreurs signalées ci-dessus.

Les patrons menuisiers capitulent

Au contraire les patrons avaient capitulé sans conditions, s'étant, d'après les propres paroles du secrétaire du syndicat des entrepreneurs, « déculottés ».

Cet accord qui s'applique en deux étapes, l'une au 1er novembre, l'autre au 1er janvier et couvre toutes les menuiseries de la région industrielle de Saint-Etienne et des deux vallées de l'Ondaine et du Gier, prévoit qu'il n'y aura plus dorénavant d'ouvriers classés manœuvres dans la menuiserie.

L'augmentation qui s'applique sur les salaires réels de juin 1955 donnera :

Catégories	*Juin* 1955	*Janvier* 1956	*Augm.*
Man. et aide	119	144	25
Ouvr. qual. 1er éch.	119	146	27
Deuxième éch.	129	156	27
Troisième éch.	138	167	28
Ouvr. haut. qual.	148	174	26

Mais ces augmentations horaires sur les salaires réels, et pas seulement sur les salaires de base, seront en moyenne supérieures à 30 francs et peu de menuisiers resteront aux minima garantis, car une disposition prévoit l'institution d'une majoration moyenne, par catégorie professionnelle, de 3 % des salaires.

Ainsi une grève, déclenchée sur un objectif de 30 francs de l'heure sur les salaires réels et une grille allant de 142 à 214 francs, obtient plus de 30 fr. de l'heure sur les réels et si les 214 francs ne sont pas atteints pour les ouvriers les plus qualifiés, par contre le salaire le plus bas ne pourra être inférieur à 144 fr. 30 au 1er janvier 1956.

Mais le syndicat patronal veut renier l'engagement des patrons menuisiers

Mais le syndicat général des entrepreneurs ne veut pas couvrir l'accord arraché à sa Chambre syndicale de la menuiserie, et si verbalement on laisse entendre que les patrons menuisiers feront tout de même honneur à la signature de leurs représentants, officiellement voici l'échange de correspondance qui a eu lieu :

Voici la lettre adressée le 10 novembre par le secrétaire du syndicat général des entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux Publics de la Loire, au secrétaire des syndicats C.G.T.-F.O. du Bâtiment-Bois :

Monsieur le Secrétaire,

Confirmant la conversation que j'ai eue ce matin avec M. Peyre, j'attire votre attention sur le fait que l'accord que vous avez signé hier avec les représentants de la chambre syndicale de la Menuiserie, porte, dans son intitulé, la mention : « entre la Chambre syndicale de la Menuiserie agissant par délégation du syndicat général des entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux publics de la Loire, et *avant les signatures la mention* « Pour la Chambre syndicale patronale du syndicat général des entrepreneurs, la Délégation Menuiserie ».

J'ignore si la délégation de la Chambre syndicale de la Menuiserie a eu son attention attirée par ce libellé.

Il n'est pas à ma connaissance, qu'elle ait reçu une délégation du syndicat général des Entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux publics de la Loire pour engager celui-ci et, à mon avis, la signature de la Délégation ne pouvait qu'engager la Chambre syndicale de la Menuiserie elle-même, dont elle constituait l'émanation.

J'ignore, en effet, si le syndicat général acceptera, en ce qui le concerne, d'entériner l'accord signé par la Chambre syndicale de la Menuiserie. Je vais provoquer à cet effet dans les plus courts délais, une réunion du conseil d'administration du syndicat, réunion au cours de laquelle celui-ci fixera sa position.

Veuillez agréer, etc.

Pour le Président,

Le Secrétaire général : A. SALTEL.

Voici la réponse du secrétaire C.G.T.-F.O., adressée le 12 novembre à M. Saltel, secrétaire du syndicat des Entrepreneurs :

M. le Secrétaire général,

Répondant à votre lettre du 10 courant, je vous précise, comme je vous l'avais indiqué verbalement, que c'est bien après avoir attiré l'attention de la délégation de la Chambre patronale de la Menui-

serie que j'ai proposé le libellé du premier paragraphe de l'accord.

En effet, comme vous nous aviez indiqué précédemment que les chambres syndicales internes du syndicat général des entrepreneurs n'avaient pas de personnalité juridique, il était utile que ceux des patrons menuisiers qui sont membres du Conseil du syndicat général, signent en tant que délégués de celui-ci.

Nous n'avons pas à nous immiscer dans la vie interne de vos organisations, mais il nous apparaitrait tout à fait curieux que de nombreuses commissions paritaires se soient tenues tout au long de la grève, la plupart en votre présence, que les délégués patronaux à ces commissions aient signé un accord et que le syndicat général puisse prétendre qu'il ne l'engage pas.

Je ne pense pas que, comme on l'a fait à Nantes, on puisse prétendre que la signature des patrons menuisiers ait été extorquée par la force, car il est notoire que si pression il y a eu, cette pression n'a à aucun moment été accompagnée de violences et que les menuisiers n'ont usé légitimement que de la force d'inertie en se croisant les bras jusqu'à ce qu'on veuille bien leur accorder un salaire un peu plus digne de leur travail et de leur personne.

D'ailleurs, comme je vous l'ai indiqué, l'accord provisoire de la menuiserie ne règle pas entièrement le problème, ni pour les menuisiers, ni surtout pour les autres corporations du Bâtiment.

Je pense qu'aucun patron n'a cru que la suspension de la grève et les quelques francs d'augmentation donnés à cette occasion ne réglaient le problème des salaires dans le Bâtiment.

Si la grève a été suspendue, c'est uniquement parce que les organisations ouvrières n'ont pas voulu engager les travailleurs dans une impasse à la veille de l'hiver, et alors que vous ne vouliez prendre aucune responsabilité tant que la procédure de médiation, qui s'éternisait, ne serait pas terminée et que n'avaient pas été reprécisées les propositions officieuses que certain groupe d'entrepreneurs avait faites avant la nomination du médiateur.

Pour couper court à toute illusion, recherchée par certains entrepreneurs, nous tenons à vous préciser que rien n'est encore solutionné et qu'il serait bien préférable de régler, sans attendre le printemps, les questions restant en suspens.

C'est pourquoi, nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir convoquer sans tarder la commission paritaire générale du Bâtiment, afin que soient abordés :

— la revalorisation des salaires de toutes les corporations ;

— l'établissement d'une grille départementale ;

— la convention collective départementale.

Veuillez agréer, etc.

Tony PEYRE.

Le syndicat général des Entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux Publics de la Loire, le 14 novembre, adressait la lettre suivante au secrétaire des syndicats ouvriers du Bâtiment et du Bois C.G.T.-F.O.

Monsieur le Secrétaire,

Notre Conseil d'administration s'est réuni ce jour pour examiner l'accord qui a été signé le 9 novembre 1955, par les organisations syndicales ouvrières CGT, CGT-FO et CFTC d'une part et par une délégation de la Chambre Syndicale de la menuiserie d'autre part.

Après avoir constaté que la délégation dont il s'agit n'était pas mandatée pour engager notre syndicat général, notre Conseil a décidé de considérer cet accord comme nul et non avenu, cette décision ayant été prise à l'unanimité des membres présents moins deux voix.

Veuillez agréer, etc.

Le bureau du Syndicat général :
CHARRA, JERPHANON, PASSAGER, GENESTE.

Et on peut conclure cette relation par la mise en garde publiée sur la presse régionale par les syndicats C.G.T.-F.O. du Bâtiment sous le titre : « Non, messieurs les patrons du Bâtiment, un accord n'est pas un chiffon de papier ! ».

Ainsi, ces messieurs du syndicat des Entrepreneurs, après s'être pendant quatre ans bouché les yeux sur les causes qui ont conduit au conflit ; après avoir fui leurs responsabilités pour les reporter sur un médiateur, voudraient maintenant rejeter la responsabilité de l'application de l'accord de salaire qui a été signé par certains de leurs représentants.

Cette attitude sera très nettement condamnée par tous les gens de bonne foi qui n'admettent pas qu'un accord puisse être aussi facilement violé.

S'il est vrai que les signataires n'avaient pas eu l'accord du syndicat des Entrepreneurs pour l'engager, c'est une histoire à débattre entre eux et leur syndicat, mais les ouvriers menuisiers ne sauraient supporter les conséquences d'une fuite devant les responsabilités qui sévit depuis bien longtemps au syndicat patronal.

Quant aux ouvriers, eux, ils soupçonnent plutôt que c'est une triste comédie dont on voudrait leur faire payer les frais.

En effet, leurs revendications ont été exprimées, pendant dix semaines de grève, avec suffisamment de netteté pour qu'aucun employeur n'ait pu se méprendre.

Avant la dernière commission paritaire tous les patrons menuisiers, réunis pour la nième fois, ont pu être informés des intentions ouvrières.

Le fait que le président du syndicat général, lui-même menuisier, n'ait pas daigné participer aux discussions paritaires, est une preuve supplémentaire de démission dont ne sauraient souffrir les travailleurs. D'ailleurs avant la rédaction des textes lors d'une suspension de séance la délégation patronale nous a indiqué avoir avisé téléphoniquement le président en question.

Le syndicat général ne saurait dégager sa responsabilité alors que les pourparlers se sont déroulés en présence de son secrétaire général et que la rédaction du texte et l'apposition des signatures par quatre patrons menuisiers, dont un membre du conseil d'administration du syndicat général, ont eu lieu en présence du secrétaire adjoint de ce syndicat général.

En conclusion, les ouvriers menuisiers n'admettraient pas d'avoir été joués en ayant repris le travail sur la base d'un accord qu'on conteste après coup.

Avec leurs organisations syndicales ils sauront faire appliquer cet accord.

Et si par de nouvelles démonstrations de mauvaise foi, des patrons voulaient renier la signature qui a été donnée en leur nom, il ne faudrait pas s'étonner que les conflits futurs qui pourraient surgir ne restent pas dans le climat pacifique où s'est déroulé celui-ci. Car à jouer avec le feu on se brûle et les incendiaires seraient alors connus.

Tony PEYRE.

Langage de chef syndicaliste !

« Les camarades de Saint-Nazaire avaient laissé creuser un fossé de 22 % entre les salaires réels et les salaires possibles, c'est la cause des ennuyeux soubresauts que nous avons connus et des difficultés sociales que nous rencontrons actuellement. »

(Discours de Bothereau au dernier C.C.N. de Force Ouvrière.)

Dans le Livre

Une grève à demi sauvage à l'imprimerie Desfossés

Un curieux mouvement a secoué pendant trois semaines une grande imprimerie parisienne, occupant plus de 2.000 ouvriers, partie à l'usine d'Issy-les-Moulineaux, partie aux ateliers parisiens de la rue Fondary.

Usine est un terme surprenant dans le Livre, il est justifié par l'importance de l'entreprise, par la tendance à travailler de jour et de nuit.

Le conflit a interrompu la parution de quelques périodiques à gros tirage, dont « Paris-Match », magazine en couleurs dépassant le million. Ce mouvement présente l'originalité d'être une grève non reconnue par les organisations syndicales du Livre. Dans certains pays, comme l'Angleterre, ce n'est pas un fait exceptionnel, en France le phénomène est plus rare.

La structure du syndicalisme du Livre y est sans doute pour quelque chose. Dans la région parisienne, le Livre n'a réalisé que partiellement le syndicat d'industrie. D'un côté, il y a le syndicat général du Livre qui rassemble : imprimeurs, lithographes, offesettistes, photograveurs, clicheurs, rotativistes, bobiniers, brocheuses, etc. De l'autre, quatre syndicats indépendants : l'importante Chambre syndicale typographique, groupant tous les compositeurs ; puis trois syndicats aux effectifs modestes : les correcteurs, les mécaniciens-linos, les fondeurs.

On pensera qu'une telle structure est anachronique et que la cohésion dans les entreprises doit s'en ressentir. Certes, il y a là une source de difficultés, mais l'expérience prouve que ce cloisonnement corporatif permet au syndiqué de sentir le syndicat plus proche, de lui rester plus fidèle ; il permet aussi de mieux résister à la colonisation, au total de préserver l'efficacité syndicale. Coiffant le tout, les comités intersyndicaux presse et labeur coordonnent l'action ; si le comité labeur n'a pas une autorité égale à celui de la presse, il lui appartient tout de même de traiter les questions générales avec les maîtres imprimeurs.

Au syndicat général du Livre, qui connaît la prépondérance communiste, il subsiste des îlots de résistance dans plusieurs sections techniques importantes ; il n'est pas douteux qu'un retour à l'indépendance organique de ces sections clarifierait la situation.

Le mouvement de chez Desfossés montre tout l'intérêt qu'il y aurait à laisser face à face, entre eux, les extrémistes et les modérés communistes.

Est-ce particulier au Livre ? Incontestablement, les deux tendances y existent.

Déjà, à la tête de la fédération, on observe des « compagnons de route » qui ne suivent pas la majorité confédérale dans certaines outrances et des communistes encartés qui s'accommodent fort bien de cet opportunisme. Nous voyons, à la tête du syndicat général du Livre, des éléments communistes qui s'efforcent, avec plus ou moins de bonheur, de préserver cette continuité syndicale du Livre dont ils sont malgré tout imprégnés.

En revanche, chez Desfossés des activistes communistes (dont Sorel qui fut délégué général de l'établissement et qui est secrétaire de l'offset au syndicat du Livre) ont créé un climat d'agitation perpétuelle. Les conditions de travail, les salaires payés ne sont pas spécialement défavorables, bien au contraire.

D'un côté, les ateliers de la rue Fondary, spécialisés dans l'impression des périodiques, la plupart en couleurs, octroient les salaires les plus élevés pour les imprimeries de labeur. A Issy-les-Moulineaux, salaires moyens, tous au-dessus des tarifs syndicaux.

L'ampleur de l'entreprise, le modernisme de l'outillage et des méthodes permettent de réaliser des bénéfices et c'est là un facteur favorable pour un travail syndical efficace. A une condition : que le climat soit tout à fait différent, c'est-à-dire que l'action dans l'entreprise concorde avec l'action générale des syndicats du Livre.

TENIR SES ENGAGEMENTS

L'action du Livre s'inscrit dans la notion de contrat, les conventions collectives définissent les conditions de travail (**y compris des normes de production raisonnables**), la rémunération, le fonctionnement d'une échelle mobile antérieure à la loi. Un accord spécial a permis d'établir un régime de retraite complémentaire, au terme d'autres accords on a défini la revalorisation des salaires par rapport à 1938-39, et en 1956 le salaire terminal revalorisé sera atteint. Le mouvement Desfossés a commencé quelques jours avant le 1er octobre, échéance de l'avant-dernier palier de revalorisation. Il pouvait provoquer un conflit général, puisqu'il constituait une violation de l'accord général, conclu pour la région parisienne.

En bref, s'opposent ici deux conceptions différentes de l'action ouvrière. Chez Desfossés, les ouvriers stimulés par les activistes communistes, oublient qu'ils appartiennent à une fédération qui poursuit une action continue depuis trois quarts de siècle. Chaque revendication satisfaite entraîne la signature d'un accord et ce réseau de contrats protège l'ouvrier, même pendant les périodes de dépression économique défavorables à l'action ouvrière. D'autres secteurs industriels procèdent par bonds, après les périodes de dépression et les échecs, vient une regroupement, une poussée : 1920, 1936 ou 1955 avec Saint-Nazaire et Nantes.

Travaillant dans le cadre d'une usine de banlieue, nos camarades de chez Desfossés sont plus influencés par le climat ouvrier général que par celui de leur fédération.

Il n'est pas niable que les avantages arrachés à Saint-Nazaire et Nantes créent une situation nouvelle ; le Livre, souvent en pointe, est ici dépassé par des corporations dont le poids économique est plus décisif.

Lié par les contrats signés, le Livre ne peut participer à toutes les flambées revendicatrices, un des aspects du sérieux de son syndicalisme étant le respect des engagements pris.

Bien entendu, on peut dénoncer une convention collective, proposer des modifications. Précisément, la fédération se trouve placée devant cette possibilité au début de 1956 ; prochainement le comité fédéral élargi aux délégués régionaux aura à se prononcer. La décision sera prise en fonction des indications reçues des syndicats et il est certain

que le Livre s'alignera sur les corporations qui progressent. Déjà l'intégration des primes dans le minimum interprofessionnel a été admise par les patrons, ce qui a permis un relèvement de salaire dans toutes les sections de province. Les trois semaines de congé, acquises par les métallurgistes parisiens et revendiquée par le congrès fédéral, vont être à l'ordre du jour.

Il faudrait beaucoup de mauvaise foi pour prétendre que l'affaire Desfossés vient secouer des bonzes syndicaux insoucieux du sort de leurs mandants ou des possibilités actuelles.

LE CONFLIT

Au départ, des revendications particulières étaient formulées dans divers ateliers tendant à obtenir des augmentations horaires allant de 30 à 60 francs. Aux demandes présentées par les délégués, la direction répond ceci :

« Nous ne refusons pas de discuter des salaires, pour certaines catégories qui peuvent établir que des salaires supérieurs sont payés dans d'autres imprimeries.

« Nous refusons de discuter une augmentation générale, basée sur l'élévation du coût de la vie ou une revalorisation. Ces problèmes sont réglés par l'échelle mobile et par l'accord du 30 septembre 1953, qui prévoit un rajustement de 20 % au terme du dernier échelon le 1er juin 1956. »

Les revendications faisant état du bilan favorable, la direction riposte en rappelant que des primes de productivité ont apporté de 4 à 15 % suivant les services, que les primes de vacances et de fin d'année totalisent 40.000 francs pour 1954, celle de vacances étant de 28.000 francs pour 1955.

Sur ce, les délégués de l'entreprise répondent par la suspension des heures supplémentaires dans tous les services ; puis les bobiniers arrêtent le travail et, de proche en proche, la paralysie gagne l'usine.

Notons que les bobiniers sont une trentaine, qu'en fait la grève est partie sur décision de ceux **en service**, donc de quelques travailleurs (manœuvres gros travaux). Le mécanisme est le suivant : l'équipe qui relaie refuse de reprendre le travail abandonné par la première équipe, l'impression non alimentée s'arrête, la brochure également, la composition voit s'entasser un plomb inutilisé ; c'est l'arrêt général, sans être la grève franche. Même les catégories qui désavouent la grève doivent se taire, en raison de ce sentiment très fort qu'est la solidarité ouvrière. Syndicalement, le mouvement peut nuire à toute la corporation, puisque les patrons peuvent arguer d'une violation de l'accord intersyndical pour refuser d'appliquer l'augmentation prévue au 1er octobre.

Le mouvement entraîne une sorte de crise syndicale et pendant toute sa durée le comité intersyndical ne sera pas réuni. La Chambre syndicale des typos refuse de reconnaître la grève ; le syndicat du Livre, plus divisé, est moins net. Son secrétaire, Armand Prudhomme, est également à la tête du comité intersyndical et il se trouve très gêné. En déclenchant ce mouvement, ses camarades communistes le mettent dans une position impossible ; il ne s'occupera du conflit qu'au moment du règlement et après avoir offert sa démission. Le conseil central du Livre admet que le mouvement a été déclenché illégalement, sans consultation préalable des syndicats, mais, officiellement, il ne va pas jusqu'au désaveu.

La fédération n'est pas moins embarrassée, la grève contrevient aux accords conclus, elle pose des problèmes de solidarité, sur le plan national et international.

En matière d'imprimerie, il y a trois parties : patrons, ouvriers, clients : plus l'impression présente un caractère d'urgence, plus grand est le rôle du client.

La grève d'octobre 1955 faisait suite à des grèves tournantes de fin 53-début 54 terminées dans des conditions médiocres. Une grève est une bataille, on cherche donc à se faire du mal. Ici c'est le client qui reçoit les coups les plus rudes ; suspendre, par exemple, la parution d'un magazine tirant au-delà du million, l'empêcher de sortir un numéro sensationnel prévu pour le salon de l'Automobile, c'est lui porter un préjudice considérable dont il se souviendra et qu'il voudra s'épargner à l'avenir.

On trouvera naturel que la clientèle se soit tournée vers d'autres imprimeries en France. La maison Lang, autre grosse imprimerie parisienne, fut pressentie ; refus du personnel. La direction licencie symboliquement deux délégués, acceptant de les garder sur décision du comité d'entreprise.

Des sondages sont poussés en Suisse, les syndicats refusent le travail, bien que la fédération française (non membre de la fédération graphique internationale) ait répondu de façon ambiguë, quant à la validité de la grève. Notons-le, les syndicats suisses encourent des amendes considérables d'après la législation de leur pays.

On peut toucher ainsi qu'une grève partielle, dans une grande imprimerie de périodiques, a des incidences plus graves que l'abandon total d'un chantier du Bâtiment, par exemple.

Il existe des magazines diffusés sur le marché français qui sont confectionnés à l'étranger (Belgique), dans des conditions sans doute plus économiques. Un périodique imprimé en Suisse serait, lui, assuré de la régularité de parution, la grève est pratiquement inconnue dans le Livre suisse.

La maison Desfossés étant paralysée, on allait au lock-out, toutefois la solidarité ouvrière empêchait la direction de pousser à fond l'épreuve de force. Pour régler, il fallait s'engager dans la procédure de conciliation prévue par la convention collective.

Pas de solution devant la commission régionale, le conflit est porté en commission nationale et la fédération intervient.

La position patronale était la suivante : réouverture, avec licenciement de deux ou trois délégués, dénonciation d'un protocole particulier à l'héliogravure, reprise du personnel hélio à 90 % seulement.

Après conciliation, deux délégués visés par la demande patronale **proposaient** de résigner leurs fonctions syndicales, dans un délai de dix jours, cependant que la maison abandonnait les autres conditions. Et la rentrée est ainsi obtenue ; pas de quoi illuminer ! Parmi les incidents de cette grève étrange, notons une histoire de repas offert par la cantine gérée par le comité d'entreprise, le refus de la direction de laisser pénétrer les grévistes, l'intervention (à quel titre ?) du maire communiste et, finalement, la distribution par la direction d'un billet de 500 francs pour compenser la non-consommation du repas ! En finale, c'est le comité d'entreprise qui dut payer la note. Notons l'intervention de l'Union des syndicats, en la personne de Tollet, venant encourager les grévistes à prolonger un conflit désavoué par les organisations syndicales.

Cette intervention, semble-t-il, n'a été sollicitée que par un secrétaire de section technique du Livre ; la Chambre syndicale typo, puis le syndicat des correcteurs ont protesté contre cette intervention.

Sans ambiguïté, Bernard a déclaré, devant un comité fédéral, que le syndicat du Livre était libre de charger Tollet de démolir cette organisation, mais qu'il déniait à Tollet le droit de parler aux typos sans l'assentiment de la Chambre syndicale. La rentrée obtenue, le malaise persiste. Au cours de réunions qui suivirent, les délégués, reniant leur signature, refusaient de démis-

sionner, prétendant avoir signé sous la contrainte, voire la menace. Etranges délégués qui entretiennent l'atmosphère de la bagarre, engagent des actions irréfléchies, prennent peur devant les conséquences, cherchent à obtenir une solution par les moyens les moins glorieux, donnent leur signature, la retirent et... conservent leurs postes après tous ces exploits. Charrier, le secrétaire fédéral qui a suivi l'affaire, déclarait au terme de son exposé devant le comité fédéral, qu'il « ...s'élève contre la déformation systématique des faits présentés par certains délégués, le non-respect de la signature donnée et l'indiscipline générale portant préjudice aux organisations syndicales ».

SUITES D'UN INCIDENT AU CONGRES CONFEDERAL ?

Au congrès de la C.G.T., cet été, à la porte de Versailles, un incident violent avait opposé Sorel, délégué chez Desfossés, à l'ensemble de la délégation du Livre et plus particulièrement à Ehni.

Aux délégués du Livre éberlués par l'atmosphère de kermesse du congrès qui, visiblement et communistes compris, faisaient tache par leur silence et l'abstention, Sorel reprochait grossièrement, d'une façon provocante, de ne pas manifester leur opinion.

Ehni répondit fort vertement et l'altercation se termina sur promesse mutuelle de se retrouver dans le Livre.

En effet, le comité fédéral, saisi de l'incident, devait blâmer la provocation de Sorel, qui riposta en défiant Ehni de se présenter devant une assemblée du personnel Desfossés.

La grève à demi sauvage d'octobre est-elle pour une part, la suite de l'incident du congrès ? Les ouvriers de chez Desfossés, mobilisés périodiquement pour fournir matière aux communiqués flamboyants à « l'Humanité » et à la « Vie ouvrière », doivent-ils aussi se battre, et se faire battre, pour assouvir les rancunes de délégués abusifs ?

Dernier incident de cette petite guerre, une motion des brocheuses de chez Desfossés invite le secrétaire fédéral à un échange de paies ! Sur ce terrain démagogique, nous ne marchons pas non plus ; au contraire, nous souhaiterions voir Ehni consacrer tout son temps à la fédération. Il nous paraît plus logique d'indemniser largement le secrétaire fédéral que de permettre le cumul d'une fonction syndicale et d'une fonction patronale, même s'il s'agit de l'imprimerie de la C.G.T.

En définitive, c'est un climat malsain qu'il faudrait assainir, après l'affaire des signatures reniées on a consulté le personnel par référendum pour savoir si les délégués devaient démissionner. En l'occurrence, il s'agissait d'un témoignage de solidarité beaucoup plus que d'un vote de confiance.

Plus tard, les délégués seront renouvelés, les syndicats et les sections techniques qui voient avec inquiétude l'actuelle situation doivent préparer les esprits à un redressement.

Chez les typos particulièrement on devrait prendre garde. Dans la presse, les positions sont sûres, mais dans le labeur l'influence communiste prédomine dans trop de maisons. Ne manque-t-il pas un troisième secrétaire permanent, se consacrant uniquement au labeur dont il serait le propagandiste ? Dépassant la liaison par délégués, il verrait, il réunirait sur place les typos ; il les encouragerait à prendre dans les entreprises les fonctions et les responsabilités qui appartiennent à la corporation de base de l'imprimerie. Nos camarades hésitent à relever la cotisation syndicale en fonction surtout du labeur, lui déléguer spécialement un militant justifierait ce relèvement. Même dans cette corporation aux traditions solides, le champ syndical n'est pas entièrement moissonné et partout s'impose un travail de redressement dont tout le Livre parisien serait bénéficiaire.

G. MAUPIOUX.

La nouvelle convention de la Métallurgie parisienne

Un nouveau pas en avant vient d'être opéré dans la métallurgie parisienne.

Après le protocole d'accord du 22 juillet 1955 augmentant les salaires minima d'avril 1955, un nouvel avenant a été signé le 23 novembre 1955 améliorant les taux garantis et introduisant, pour la première fois dans un accord collectif régional d'importance, les trois semaines de congé payé sur la base d'un jour et demi par mois.

Pour permettre d'apprécier l'importance de cet accord concernant les salaires, voici les différents taux adoptés, avec leur progression :

	M1	M2	OS1	OS2	OP1	OP2	OP3
Avril 1955	126	126	126	126	127,70	141,50	155,25
22 juillet 1955	130	132	137	142	154	169,50	185,50
23 nov. 1955 ..	135	137	142	150	165	183	200

Parallèlement à ce relèvement des taux des horaires, la valeur du point hiérarchique pour les « mensuels » est portée à 189 en moyenne. En avril 1955 elle était théoriquement restée à 157,56 ; en juillet elle était de 170,773. En réalité cette valeur était de 212,54 au coefficient 108, de 185 au coefficient 138 et de 183,52 au coefficient 340.

Dans la réalité, en ce qui concerne les ouvriers, la *moyenne* des salaires effectivement payés se traduit de la façon suivante :

M1	M2	OS1	OS2	OP1	OP2	OP3
143	150	160	170	200	245	280

A quoi cela tient-il ?

Dans la notion du salaire moyen rentre le facteur du salaire au temps et du salaire au rendement. De plus la « métallurgie parisienne » couvre 5.000 entreprises occupant environ 600.000 salariés parmi lesquels environ 150 à 200.000 mensuels. Enfin, dans les 5.000 entreprises il y a le façonnier qui occupe de 1 à 10 salariés et la grande entreprise fabriquant avions ou voitures et enfin la ville-usine Renault où circule intérieurement l'autobus pour se rendre d'un département à un autre.

N'en déplaise à certains détracteurs il y a encore dans la région parisienne des entreprises qui payent l'OS en dessous de 150 francs de l'heure, surtout au « temps ».

Voilà les difficultés devant lesquelles se trouvent les « débater ».

Je n'en considère pas moins que ces « rajustements » ou « mises en ordre » successifs ont apporté une amélioration certaine des salaires des métallos de Seine et Seine-et-Oise. Il faut aussi ajouter que les « glissements » opérés sur les minima garantis amènent presque inévitablement un glissement sur les « réels », de par l'action ou la discussion au sein de l'entreprise.

LES CONGES PAYES

Enfin les trois semaines sont acquises dans la métallurgie parisienne. Cette clause est d'importance. Pour la première fois il est introduit dans un

accord collectif en France, en Europe dit-on (du moins pour la métallurgie) la notion des trois semaines de congé payé.

Certes pour bénéficier des trois semaines il est spécifié que les salariés doivent accepter un minimum de discipline à savoir: partir à la date arrêtée du congé et rentrer de même. Le patronat désire par-là éviter que l'entreprise ne soit désorganisée par le fait qu'un certain nombre de salariés prennent des congés de plus longue durée. Toutefois il est bien indiqué « sauf accord préalable ou motif dûment justifié », ce qui laisse tout de même la porte ouverte à la discussion.

Enfin sont englobés dans ces trois semaines les congés dits d'ancienneté ou de plus longue durée jusqu'à concurrence de 18 jours ouvrables.

Le souci des organisations ouvrières signataires a été d'obtenir les trois semaines avec le slogan des camarades de chez Renault : « Pas de hiérarchie dans le repos ».

Bien des observations peuvent êtres faites sur ce second point. Je me permets de rappeler que la notion des trois semaines est acquise sur la base de 18 jours ouvrables, *un jour et demi* par mois de présence ; en 1936 lorsque les congés payés furent introduits, il n'était question que de 12 jours ouvrables après une année de présence sans qu'il soit question du jour par mois.

ET MAINTENANT ?

Ces accords ont été signés par les représentants des syndicats F.O., C.F.T.C. et Indépendants (Provence). La C.G.T. et les autres étaient absents de ces discussions du fait qu'ils se sont refusés à accepter le protocole d'accord du 22 juillet 1955.

La délégation F.O. était composée de Bourbonneux, secrétaire fédéral ; Patat, Baillot et Blanc pour l'Union des syndicats F.O. des Métaux de la R.P. ; Astruc (Renault) ; Peskine (Erickson) ; Virolle (C.G.R.) ; Rouet (Chausson). Cette énumération permettant de dire que s'il y a discussion parmi les organisations F.O. sur l'accord du 22 juillet (discussion qui aura perdu de sa valeur après le protocole du 23 novembre), il n'y a pas « dissidence » comme se plait à le dire la C.G.T. dans un communiqué officiel paru dans l' « Humanité » du 25 novembre.

Celle-ci, après avoir dénigré les accords Renault, ainsi que d'autres similaires dans diverses entreprises ; après avoir traîné les militants dans la boue, comme à sa bonne habitude après le 22 juillet, se trouve fort navrée de ces résultats obtenus sans sa présence. Les syndicats libres ont pris leurs responsabilités. A la C.G.T. de subir les conséquences de ses nombreux tournants et atermoiements.

On peut objecter que les salaires obtenus sont loin des réels. Je ne reviendrai pas sur cette question après les explications données plus haut et les lecteurs de la « Révolution prolétarienne » sont trop avertis de ces questions pour ne pas comprendre.

On peut objecter aussi que la Convention collective et les accords ou avenants comportent des clauses sociales certes avantageuses, mais qu'ils ne sont que « salaires indirects » ou « accords contrefeu » ou par trop teintés de paternalisme et de collaboration de classe.

Alors, disons très franchement que les militants libres de la région parisienne ont agi en fonction des réalités et compte tenu de la force syndicale et de l'action des travailleurs. Il est extrêmement difficile de comparer avec la province. Les conditions de travail ; les conditions économiques ; les us et coutumes régionaux ne sont pas les mêmes. Souventes fois les salaires conventionnels de province sont les réels alors que la diversité parisienne est très différente. On a beaucoup parlé de Saint-Nazaire pour reprocher aux Parisiens un manque de solidarité. Dans la réalité, il y a eu à Saint-Nazaire une convention locale et nous sommes tentés de dire : une convention d'entreprise.

Nous saluons certes la lutte des travailleurs nazairiens devant la carence imbécile d'un Fould. Mais si les organisations nazairiennes avaient pu signer les mêmes protocoles qu'à Paris y aurait-il eu cette bagarre ? Telle est la question.

A Nantes la lutte fut dure, âpre et juste. Mais devait-elle être si longue ? Reprocher le manque de solidarité des autres travailleurs et l'immobilisme des centrales syndicales sont choses faciles. La réalité est moins simple. Et je me permets de dire ce que beaucoup pensent. Pouvons-nous concevoir que l'on demande une action généralisée alors même que l'action locale est brisée au départ, Penohët travaillant alors que Nantes est en pleine lutte ? Oublierons-nous l'affaire Citroën, où 3.000 travailleurs étaient en grève alors que le reste de l'entreprise travaillait ?

Doit-on, sous prétexte de « contre-feu », refuser des clauses avantageuses pour les travailleurs ?

En ce qui concerne le salaire indirect, il faut dire que nous sommes les héritiers de plusieurs décades de cette politique. En 1920, chez Combes à Saint-Denis, ,après avoir obtenu la « semaine anglaise », nous bagarrions pour de modestes congés payés pour les travailleurs, pour les femmes en couches et les 30 francs par mois et par gosse. C'était une victoire à l'époque. Et depuis tout s'enchaîne : allocations familiales ; assurances sociales ; congés payés ; pouponnières ; cantines ; etc.

Et la triste chose à constater est que les travailleurs sont à peine reconnaissants à l'organisation syndicale, au mouvement syndical, de toutes ces améliorations : Ils « prennent » mais ne « donnent » pas.

Voilà les réflexions que m'inspire la signature de 44 conventions collectives et de nombreux accords. Politique des hauts salaires ? Bien sûr, et tout ce que nous avons obtenu n'est pas une fin en soi. Il reste encore beaucoup à faire. Ne serait-ce que le salaire garanti ; la suppression des taux d'affûtage ; le paiement des jours fériés ; la retraite pour tous ; et j'en passe.

Mais ce sont encore là des « salaires indirects » !

C'est une question sérieuse que les syndicalistes doivent débattre. J'ajoute qu'elle est lourde de conséquences.

Mais ce dont je suis fermement convaincu, c'est qu'il n'y aura pas d'accords « contre-feu » ou que personne ne souffrira d'une « action rentrée » quand les salariés auront compris qu'ils se doivent d'être solidement organisés.

En attendant je considère que les militants libres (et j'insiste sur ce point) ont le devoir de tout faire pour amener les améliorations nécessaires au sort des travailleurs.

Ch. PATAT.

Conférence Syndicaliste Nationale

(rassemblement de Puteaux)

Le Samedi 17 Décembre à 15 heures

Assemblée d'Information

129, Boulevard Saint-Germain

La situation syndicale (rapp. : R. HAGNAUER)

Les accords de la métallurgie parisienne (rapporteur : R. LE BRAS)

Notre camarade LAVAL (de l'U.D. F.O. de la Loire) a été invité à rapporter sur les luttes ouvrières en province.

Du rôle des unions locales

Ceux de nos camarades qui pensent que le syndicalisme a son mot à dire en toutes choses, devraient se pencher sur les activités possibles des unions locales.

Si le syndicalisme a pour tâche la défense du travailleur, du salarié, nous pensons que cette défense peut s'opérer sur de multiples terrains et en dehors même de l'entreprise. Et c'est dans ce domaine que l'union locale des syndicats peut manifester une activité très utile et souvent créatrice.

Sans vouloir trop nous étendre sur ce problème, il est certains domaines d'activité où il est bien regrettable que la voix des travailleurs ne se fasse pas entendre.

D'abord dans le domaine municipal. Les municipalités voient chaque jour leurs attributions s'étendre. Et sans s'occuper de la couleur de ceux qui président au conseil municipal, l'union locale a le devoir d'intervenir toutes les fois que les intérêts moraux et matériels des salariés sont en jeu. Ce rôle de défense peut souvent être dépassé et l'union locale peut intervenir pour que des réalisations typiquement ouvrières soient menées à bonne fin.

Qu'il s'agisse du problème des logements, des transports, de l'hygiène, des divers services sociaux, des locaux scolaires, de lutte contre la vie chère par l'organisation de marchés témoins, des cours de perfectionnement professionnels, des cours d'adultes, des moyens mis à la disposition des salariés pour l'utilisation intelligente de leurs loisirs, que de problèmes que l'union locale peut faire évoluer dans le sens désirable. Des militants dignes de ce nom, curieux de tout ce qui peut améliorer la condition ouvrière ont là l'occasion de montrer leurs capacités et peuvent renforcer la confiance des travailleurs dans le syndicalisme.

En dehors du plan municipal, il est d'autres terrains où l'activité de l'union locale peut se manifester utilement.

Par exemple, en matière de sécurité sociale et d'allocations familiales. Il est regrettable que chaque union ne possède pas un service pouvant conseiller, diriger nos camarades en butte bien souvent à une administration qui tend à se bureaucratiser. Il devrait y avoir un ou plusieurs délégués par union pour se pencher sur ces problèmes et établir la liaison, soit avec ces services, soit avec les assistantes sociales qui, malheureusement ne sont pas toutes à la hauteur de leur tâche.

En 1933-35, dans une petite ville d'Algérie, nous avions pu mettre sur pied, diverses commissions qui contrôlaient toutes les activités municipales pouvant modifier le sort des salariés locaux. Ces commissions étudiaient tous les problèmes vitaux, et présentaient périodiquement au maire, un cahier de revendications. Comme à toutes les séances du conseil municipal, une délégation de l'union était présente, nous avions pu obtenir des résultats inespérés, compte tenu du lieu et de l'époque. Pour mieux appuyer l'effort souvent constructif de nos camarades, l'union avait lancé un hebdomadaire où tous les problèmes nous intéressant étaient étudiés. Et ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que nous avions suscité un tel intérêt que nous avons pu travailler de concert avec bien des gens que leur profession ne rangeait pas obligatoirement à nos côtés. Et fait non moins important, les « Topazes » locaux mirent un frein à leurs combines plus ou moins louches.

Nous sommes persuadés que les unions locales pourraient être un élément revivifiant du mouvement syndical, sans préjuger l'avenir où elles pourraient être l'élément moteur des cités. Un mouvement ne progresse qu'en intéressant ses adhérents à toutes les formes d'activités possibles, qu'en les mettant dans le bain en leur confiant des tâches précises et réalistes. Et quelle école !

Certes dans le régime actuel, beaucoup d'améliorations ne pourront être que de détail, mais avec des militants dynamiques et courageux on peut obenir des résultats non négligeables.

Ali FERDOUSSI.

Parmi nos LETTRES

Lettre de Tunis

La bataille n'est pas finie, les morts ne sont pas vengés tant que le peuple continue d'avoir faim. Car le peuple tunisien a toujours faim. Des chômeurs sont encore obligés de prendre des boulangeries d'assaut pour pouvoir manger un morceau de pain.

Les ministres, qui essaient de parachever l'œuvre des fellagha, portent les conventions franco-tunisiennes comme un carcan. Ils n'ont même pas la liberté de liquider les séquelles de la fonction publique.

Les Français gueulent comme des veaux parce que le ministre des Travaux publics a décidé le renvoi de 107 temporaires « ouvriers aux écritures » dont ses services n'ont plus besoin. Autrefois, on trouvait cela normal. Aujourd'hui on menace de faire grève et on oblige le Haut Commissaire à aller à Paris. On crie à l'inhumanité du ministre. Quelle indécence !

En fait, les pirvilégiés mis à la porte par les armes veulent rentrer par la fenêtre par la procédure.

Cela prouve une fois de plus, outre que Tartufe n'est pas mort, que les privilèges ont la vie dure et les Français la mémoire courte. Sans cela, ils sauraient que nous sommes en période révolutionnaire en Afrique du Nord. L'abolition des privilèges doit être consommée.

Ce n'est pas la faute à Bourguiba si les conventions sont dépassées. Il a eu raison de les signer, mais Ben Youssef a raison de vouloir aller plus loin. La révolution brûle les étapes. Comment interpréter autrement qu'un acte révolutionnaire la rentrée de Mohammed V au Maroc ?

Croire que les Tunisiens ne sauraient pas tirer le leçon que cet acte comporte ou qu'ils se boufferont le nez, comme d'aucuns l'espèrent, pour qu'ensuite la France intervienne pour « un bon nettoyage », c'est bien mal les connaître.

Pour la tâche immense qu'ils ont à accomplir, il faut aux Tunisiens les coudées franches dans tous les domaines, y compris ceux où la souveraineté complète doit se manifester.

Nous sommes sûrs qu'ils sauront profiter de la conjoncture, avec ou sans le consentement des Français, de Tunisie ou d'ailleurs.

L'indépendance totale est indispensable et inévitable dans l'immédiat. **J.-P. FINIDORI.**

Double-jeu communiste

Le dernier numéro de la R.P. traitant à nouveau du « Poujadisme » comporte un article signé H.T. et relatif aux grèves de Digoin. Je crois utile d'apporter les compléments d'information ci-après aux lecteurs de la R.P.

Dès le début de l'action de l'U.D.C.A. en Saône-et-Loire, c'est-à-dire en février-mars 1955, le P.C. et la C.G.T. ont soutenu, soit par des communiqués

de presse ou par des informations tendancieuses à l'usage de leurs adhérents, les revendications des commerçants. A cet effet, il me faut citer un point particulier : siégeant au Conseil d'Administration de la Coopérative des P.T.T., j'avais demandé, lors d'une réunion tenue en avril 1955, *au Président (également F.O.) de lire une lettre de l'U.D.-F.O. précisant sa position à l'égard de l'U.D.C.A. et mettant en garde les syndicalistes contre un mouvement attaquant violemment les conquêtes sociales des travailleurs et les coopératives en particulier.*

Les administrateurs présents, en majorité de tendance C.G.T., s'opposèrent frénétiquement à ce texte. Ces mêmes délégués affirmèrent que le mouvement syndical n'a pas à se soucier des problèmes débordant du cadre professionnel, et qu'il n'était pas opportun d'ouvrir un conflit avec les commerçants.

La propagande que nous avons faite sur le plan U.D., soit par tracts, affiches, réunions, a été sabotée par la C.G.T. Nos affichettes collées aux portes des usines ont été systématiquement lacérées.

Par ailleurs, des militants de la C.G.T. ont joué un rôle important et pris des responsabilités au sein de l'U.D.C.A.

A Digoin, pendant un certain temps, l'entente a régné entre, d'une part Becquet, secrétaire de l'U.D. C.G.T. et Quincy de l'U.D.T.F.

Des meetings communs ont été tenus, au cours desquels la C.G.T. a toléré la participation d'individus totalement étrangers aux grèves en cours.

Pendant un certain temps, l'U.D.C.A. a trouvé un sérieux propagandiste en la personne d'un militant communiste de Digoin.

La position de la C.G.T. s'est modifiée le jour où elle s'est aperçue qu'elle était débordée par l'U.D.T.F., surtout lorsque le meeting organisé par le P.C. avec Boutavant a échoué.

Il est un fait que ce dernier avait rallié à ses vues un nombre assez appréciable de travailleurs grévistes, par son talent oratoire certain et un certain verbalisme, s'inspirant sur certains points des théories anarchistes.

La position de la C.G.T. relative aux commerçants, n'est pas nouvelle. Lors des grèves d'août 1953, *ses militants mirent toutes leurs ressources verbales et tactiques en œuvre pour associer les commerçants aux revendications des grévistes.*

Il était difficile de notre part, sinon impossible de défendre notre point de vue de l'élévation du standard de vie des travailleurs, tel celui consistant en une réforme du circuit de distribution et une diminution du nombre des intermédiaires.

Sur ce point particulier, nous constatons une application parfaite de la tactique du P.C.F.

Depuis les grèves de Digoin, la C.G.T. et le P.C. attaquent violemment le Poujadisme, toutefois en faisant la différence entre l'U.D.C.A., mouvement défendant des revendications qu'ils estiment justifiées, et sa déviation fasciste « le Poujadisme ».

L'action de Poujade en Saône-et-Loire a amené la C.G.T. et le P.C. à proposer aux autres partis et centrales syndicales la constitution sur le plan local de « Comités de Vigilance ».

A ce jour, deux « comités » existent :

Le premier à Montceau, groupant d'une part sur le plan syndical, *la C.G.T., la C.G.T.-F.O. et la C.F.T.C., d'autre part sur le plan politique, le P.C.F., la S.F.I.O., la Jeune République.*

A Chalon, *regroupant les trois Unions Locales de syndicats. Par contre, si sur le plan politique, la S.F.I.O. ne s'est pas jointe à ce comité, le parti radical-socialiste en fait partie à côté du P.C.*

Il convient de signaler qu'en aucun cas, les militants F.O. n'ont accepté de voir les partis politiques faire partie du « comité de vigilance » syndical, ce qui explique, dans chaque localité la présence de deux comités.

A Mâcon, l'Union locale C.G.T. a invité les autres Unions locales à constituer un comité semblable ; de son côté le P.C.F. a invité la S.F.I.O. à une réunion commune.

Ce que nous connaissons de l'action de ces Comités ? Celui de Montceau-les-Mines a été amené à s'opposer aux réunions que Quincy voulait tenir dans le Bassin minier.

Il s'ensuivit des bagarres, mettant aux prises, mineurs de toutes tendances et commerçants venus de différentes villes du département, ainsi que des « groupes » de choc, amenés de Paris.

Les actions violentes se sont surtout déroulées entre le 20 *et* 30 *octobre. Depuis, la situation est calme.*

Néanmoins, l'affaire risquait de rebondir sur le plan chalonnais, puisque Poujade devait tenir du 8 *au* 15 *novembre, le congrès national de l'U.D.C.A., congrès qui a été annulé au dernier moment.*

Quelles conclusions faut-il tirer de cela ? Par le biais de « lutte contre le fascisme », la C.G.T. a amené les syndicats F.O. à pratiquer l'unité d'action.

Jusqu'où ira-t-elle ? Les militants F.O. sont bien décidés à limiter cette « unité d'action » au seul fait « fasciste » au mouvement Poujade. A cet égard, il convient de noter que nos militants sont très prudents et qu'au cours des réunions communes, ils ont pu constater que la C.G.T. admettrait difficilement de voir ces comités, prendre position contre les revendications des commerçants, ce qui nous permet de suspecter la pureté de ses intentions.

Ne se trouverait-on pas devant une « nouvelle » manœuvre du P.C., ayant introduit au sein de l'U.D.C.A. des éléments provocateurs ?

Le journal local, « La République », d'obédience communiste, n'a pas caché à ses lecteurs que Quincy avait été exclu du P.C. depuis deux ou trois mois. D'autre part, elle a fait état d'une « liaison » entre Quincy et A. Lecœur, qui résiderait depuis son exclusion à Pierre-de-Bresse (S.-et-L.), ce qui a été démenti par l'intéressé, qui dénonce cette affirmation comme une nouvelle provocation.

M. CATTEAU,
Secrétaire de l'U.D.-F.O. de Saône-et-Loire

Une démission à la ligue des Droits de l'Homme

La Ligue des Droits de l'Homme, cela est connu depuis longtemps, ne défend les Droits de l'Homme que lorsque des atteintes lui sont portées dans nos pays d'Occident. Toujours soucieuse de ne pas déplaire aux communistes, elle s'interdit de défendre les victimes de la dictature dans les pays de l'Est. Et même quand les tanks russes sont allés massacrer les ouvriers de Berlin en juin 1953, la Ligue a refusé de protester.

Le camarade Félix Rivière, de Lyon, qui a longtemps apporté son concours à la Ligue en espérant un redressement de sa politique, s'est finalement résigné à la quitter. Mais sa lettre de démission n'a pas trouvé place dans l'organe de la Ligue, qui se contente d'indiquer une « longue communication de notre camarade ».

Les raisons qu'il donne, et que nous regrettons de ne pouvoir publier intégralement, se trouvent parfaitement résumées dans le passage suivant, où il définit ce que devrait être le rôle de la Ligue :

Dénoncer tous ceux qui dans le monde se rendent coupables d'atteintes aux libertés, aux droits de l'homme, aux droits des peuples, où que ces atteintes se produisent et quels qu'en soient les auteurs.

En conséquence, ne conclure aucun pacte, aucune unité d'action avec aucun de ces coupables, ni avec ceux qui les approuvent.

Il est évident qu'enchaînée au parti communiste, la L.D.H. n'est pas prête à adopter cette ligne de conduite !

Notes d'Economie et de Politique

CHLIAPNIKOV SERAIT VIVANT !

Telle est la nouvelle apportée récemment par un camarade des syndicats autrichiens, Karl Fischer, récemment libéré des camps de concentration de la Kolyma !

Il serait présentement le seul survivant de la vieille garde bolchevique envoyée à la mort par Staline au moyen de la balle dans la nuque et des camps de concentration au cours des années 30 et suivantes.

Aucune nouvelle ne pouvait nous émouvoir davantage. Car, en Chliapnikov se résume à la fois le caractère ouvrier de la révolution d'Octobre et la fin de la révolution.

Parmi les dirigeants du parti bolchevik, Chliapnikov était, non seulement le seul qui fût ouvrier (ajusteur-mécanicien), mais aussi le seul qui pensait et sentait ouvrier, le seul pour qui la révolution ne pouvait signifier que révolution prolétarienne.

Aussi, lorsque ayant solidement assis son pouvoir et liquidé, grâce à l'appui sans réserve de la classe ouvrière, les dernières bandes czaristes, le parti bolchevik entreprit de liquider, à son tour, la classe ouvrière, Chliapnikov se dressa pour prendre la tête, à l'intérieur même du parti, d'une « opposition ouvrière » destinée à sauvegarder les conquêtes prolétariennes des Soviets de 17.

C'était en la fatale année de 1921 ! Et ce fut presque au moment même où Chliapnikov et ses amis tentèrent leur dernier effort au cours d'un congrès du parti communiste russe que les marins de Cronstadt se soulevèrent avec, fondamentalement, les mêmes objectifs et dans le même but que ceux pour lesquels l'opposition ouvrière menait sa bataille dans le parti.

Mais l'opposition ouvrière fut battue et les marins de Cronstadt écrasés ; sur les deux fronts, la bureaucratie triomphait. Le prolétariat était vaincu, la contre-révolution pouvait commencer.

Chliapnikov n'en continua pas moins à lutter, dans la mesure de ce qui lui restait de moyens, contre la dégénérescence bourgeoise des parvenus de ce qui avait été la Révolution.

Relégué dans le poste de conseiller d'ambassade à Paris, où il vint, avec Krassine comme ambassadeur, dès la reprise des relations diplomatiques entre la Russie et la France, il eut à se quereller constamment avec son chef qui, fidèle aux ordres qu'il avait sans doute reçus, entendait faire revivre à l'ambassade dite « soviétique », les manières et les splendeurs des ambassades czaristes.

Il lui fallut notamment refuser formellement d'accompagner Krassine dans la cérémonie de la remise des lettres de créance pour que celui-ci consente à réduire l'apparat avec lequel il comptait se rendre à l'Elysée. Le nouvel Etat russe avait déjà chaussé les bottes du czar, il avait honte de la simplicité ouvrière.

Bien entendu, Chliapnikov était sous étroite surveillance. Comme je déjeunais un jour, chez lui, à l'ambassade, un tiers, dont manifestement la présence était obligatoire, mangea avec nous, et il n'était pas besoin d'être grand clerc pour voir que c'était l'agent du Guépéou.

D'ailleurs, Chliapnikov devait bientôt être rappelé en Russie, et, depuis lors, nous n'avions plus eu de nouvelles de lui, sinon que, comme tant d'autres, il avait « disparu ».

Après vingt-cinq années passées dans les geôles de la contre-révolution, le vieux révolutionnaire, l'ancien exilé du temps des czars qui avait gagné son pain dans les ateliers de mécanique de Suresnes et de Puteaux, vit donc encore, ou, plus précisément, était encore vivant l'an dernier.

Le seul bolchevik qui demeure se trouve être ainsi celui de l' « opposition ouvrière ». Faut-il voir là comme une sorte d'assurance que la classe ouvrière et sa volonté révolutionnaire, si elles peuvent momentanément être muselées, sont seules néanmoins capables de survivre ?

EN TUNISIE ET AU MAROC ; CHAMP LIBRE POUR LA LUTTE DE CLASSES

En Tunisie et au Maroc, le champ est maintenant libre, ou va l'être incessamment, pour la lutte de classe. Celle-ci va, enfin, pouvoir y remplacer de plus en plus la lutte nationale.

Jusqu'ici, c'était impossible. Jusqu'ici, subordonner la lutte nationale à la lutte de classe, eût été trahir le socialisme.

Car le socialisme, dans sa plus large acception, n'est autre que la lutte contre l'oppression, le combat des opprimés contre leurs oppresseurs.

L'oppression, c'est-à-dire l'oppression sous toutes ses formes, et pas seulement sous certaines d'entre elles, à l'exclusion des autres. Aussi bien la lutte contre ceux qui oppriment parce qu'ils sont d'une nation différente, que la lutte contre ceux qui oppriment parce qu'ils appartiennent à une classe différente ; donc, une lutte *nationale* lorsque l'oppression est de caractère *national*, et une lutte de classe lorsque l'oppression est de caractère social.

Il va de soi, d'autre part, que lorsqu'on est soumis, à la fois, à plusieurs genres d'oppression, c'est naturellement contre celle de ces oppressions qui est la plus dure, que l'on doit d'abord diriger ses coups.

Or, c'est de l'oppression nationale, plus que de l'oppression bourgeoise, qu'ont à souffrir les prolétaires nord-africains.

Lorsque, pour un même travail, ceux-ci se voyaient payés 25 % ou 50 % de moins que le travailleur européen, ce n'est pas parce qu'ils étaient ouvriers, mais parce qu'ils étaient « bicots ».

Lorsque l'instituteur français harcelait ses élèves arabes jusqu'à ce qu'ils cessent de venir à l'école, parce qu'il voulait n'avoir que des élèves européens, ce n'était pas parce que ces enfants étaient fils de prolétaires, mais parce qu'ils étaient fils de « bicots ».

Lorsque le postier servait l'Européen qui venait d'arriver devant son guichet avant l'Arabe qui l'avait précédé, ce n'est pas parce que celui-ci était ouvrier, mais parce qu'il était « bicot ».

Lorsqu'un Arabe ne pouvait entrer dans un poste de police, fût-ce pour le motif le plus légitime, sans être presque certain de se voir injurié et battu, ce n'est point parce qu'il était un sans-le-sou, mais parce qu'il était « bicot ».

Et même, lorsque le sinistre Boniface fit massacrer des centaines d'ouvriers rassemblés devant la Bourse du Travail de Casablanca, ce n'est point parce qu'ils étaient des travailleurs, car rien de semblable n'eût été possible à l'égard de prolétaires européens, mais parce qu'ils étaient « bicots ».

Chez un peuple politiquement indépendant, qui n'est soumis à aucune domination extérieure de caractère national ou racial, comme c'est le cas du peuple français, le nationalisme n'est que l'expression d'une volonté de domination et un dérivatif à la lutte de classes, il ne tend qu'à étendre ou à perpétuer l'oppression, et le socialisme doit donc diriger contre lui tous ses coups.

Mais, chez un peuple qui est opprimé parce qu'il appartient à une nation politiquement dépendante, le nationalisme est, au contraire, la lutte contre l'oppression, donc une lutte qui, loin d'être combattue par le socialisme, doit, au contraire, être soutenue par lui. C'est, d'ailleurs, ce qu'avaient parfaitement compris les socialistes du siècle dernier, à une époque où l'internationalisme n'avait point encore dégénéré en simple pacifisme : ils luttèrent toujours à fond et sans réticence en faveur des peuples opprimés, comme en faveur des classes opprimées (1).

Ce n'est que lorsqu'un peuple a supprimé la principale oppression dont il souffre, celle résultant de son assujettissement à un peuple étranger, que la lutte de classe peut et doit s'y développer.

L'exemple de la Tunisie et du Maroc est tout à fait remarquable à cet égard. Ce n'est que lorsque les luttes nationales ont commencé à prendre l'importance, et que de ce fait, l'étau dans lequel les peuples tunisien et marocain étaient enserrés, se trouva desserré, que les travailleurs de ces deux pays commencèrent à constituer leurs propres organisations, leurs organisations de classe. Faut-il rappeler que l'Union syndicale des Travailleurs de Tunisie a été fondée il y a dix ans, au moment même où, bon gré mal gré, il fallait commencer à compter avec le Néo-Destour, et que les syndicats marocains datent des premiers efforts de l'Istiqlal et du sultan pour se libérer de la domination française, et que c'est alors que la lutte pour le retour de Ben Youssef atteignait son point culminant, que ces derniers se sont rassemblés dans l'Union marocaine du Travail ?

Certes, ces organisations ouvrières ont été jusqu'ici étroitement liées aux mouvements nationaux d'indépendance, puisque la lutte pour l'indépendance était loin d'être achevée, mais il est néanmoins symptomatique que, dès son début ou presque, les travailleurs n'ont voulu participer à cette lutte qu'au sein d'organisations qui leur soient propres. Aussi peut-on prédire sans grande crainte de se tromper, que l'indépendance de leurs syndicats à l'égard de la bourgeoisie indigène s'accentuera au fur et à mesure que leurs pays s'approcheront davantage de l'indépendance nationale.

Que cette perspective n'effraie point, surtout, les Tunisiens et les Marocains ! Qu'ils ne s'imaginent pas que la lutte de classes les affaiblira ! Qu'ils ne craignent point que les dissensions dues à la lutte de classes entravent leur développement, ou risquent de les affaiblir au point où ils ne seraient plus en mesure de résister à un retour offensif de la France ! Car, c'est un fait, qu'un pays n'est grand que dans la mesure où la lutte de classes y est active. Loin d'être une cause de faiblesse, celle-ci est un élément de force. C'est, au contraire, lorsque la lutte de classes s'éteint dans un pays, que ce pays décline et meurt.

La plus haute civilisation que le monde ait connue, la civilisation grecque a pris naissance et s'est développée au sein de luttes de classes dont l'ampleur et la violence n'ont pour ainsi dire jamais été égalées.

Le jour où, avec la fin de la république, les luttes entre plébéiens, chevaliers et sénateurs, ont cessé à Rome, fut celui où débuta cette longue déchéance du monde antique qui s'étend d'Auguste à Justinien.

Les plus belles cathédrales sont du même temps que les luttes ouvrières au sein des Communes du moyen âge.

Et la science moderne s'est fondée, et l'Europe a acquis la primauté dans le monde, dans les moments mêmes où la France préparait sa grande révolution et la faisait suivre, durant plus d'un siècle, de révolutions et de luttes sociales qui se succédaient sans répit. Le syndicalisme révolutionnaire des années 1900 a été la dernière phase de ce grand courant révolutionnaire, et sa disparition a marqué le début du déclin de la France.

Cependant, une remarque : la lutte des classes n'est susceptible de produire ses effets bienfaisants qu'à l'intérieur d'une société solidement organisée. Une société allant à vau-l'eau, une société où la corruption, par exemple, régnerait souverainement, où chacun tirerait anarchiquement de son côté, sans règles et en dehors de tous cadres fixes, est une société en voie de dissolution ; les classes y sont elles-mêmes en état de dissolution, aussi, ne peuvent-elles se livrer de véritables luttes. Un Etat solidement organisé, une classe dominante, fière de son rôle et consciente de ses responsabilités, sont, comme l'avait fort bien vu Sorel, la condition même de l'efficacité des luttes de classes.

C'est pourquoi, en résumé, deux grandes tâches se présentent aujourd'hui aux peuples tunisien et marocain, s'ils veulent tirer tout le profit de leur indépendance et l'asseoir sur des bases solides, c'est, pour les classes dirigeantes, d'établir une administration suffisamment efficiente et relativement honnête, et, pour le prolétariat, de conduire sa lutte contre ces classes, avec le maximum de vigueur et d'intransigeance.

LES SYMPTOMES DE PRE-CRISE

Les symptômes de pré-crise, dont nous avons entretenu nos lecteurs dans les premiers mois de cette année (2), persistent toujours, mais sans s'emballer.

La raison en est qu'un événement fortuit est venu ralentir considérablement le boom financier, et beaucoup plus efficacement que toutes les mesures prises par les autorités financières : ce fut la maladie d'Eisenhower. Celle-ci fit l'effet d'une douche froide sur les acheteurs de Wall-Street. Dès le premier jour, la Bourse dégringola, et ne parvint pas à remonter sensiblement tant qu'Eisenhower fut à l'hôpital. Mais il en était à peine sorti que la hausse reprenait, et à si vive allure que les banques fédérales se crurent bientôt obligées d'intervenir, par le moyen d'une hausse du taux d'escompte.

Mais, comme toutes les autres mesures restric-

---

(1) Si évidentes qu'elles soient, ces vérités n'ont cependant jamais été reconnues par la plupart des gens d'« extrême-gauche », durant ces dernières années. On se déclarait bien, « en principe », contre le colonialisme, mais, en même temps, on faisait de multiples réserves sur le « nationalisme » de ceux-là seuls qui combattaient en fait et au péril de leur vie ce colonialisme qu'on condamnait — ce qui revenait tout simplement à leur tirer dans le dos. De telles inconséquences seraient incompréhensibles si l'on ne savait combien est répandu dans toutes les classes et chez les hommes de toutes opinions, ce que Proudhon appelait notre « idiotie nationale » : le chauvinisme. On est contre le colonialisme, mais l'on voudrait bien ne pas perdre « ses » colonies.

(2) Voir « R. P. » de janvier, février, mars et mai 1955.

tives de crédit qui avaient précédé la maladie d'Eisenhower, cette élévation du taux d'escompte n'eut pas d'effet durable : sur le moment, la Bourse baissa bien, mais, trois jours après, elle remontait. Nous en sommes là, au moment où j'écris.

Quant aux matières premières, dont la hausse est, autant que celle des valeurs de Bourse, le signe annonciateur des crises, elles ont continué à monter, mais, elles aussi, sans s'emballer. Le cuivre que nous avions laissé à 368 livres à Londres, comme cours record (3), est maintenant (23 novembre) à 384 livres (contre, rappelons-le, 236 livres il y a dix-huit mois).

La lutte entre, d'une part, cette sorte de force naturelle que représente une effervescence financière qui résulte logiquement de l'intense activité économique actuellement régnante, et, d'autre part, la bureaucratie d'Etat, chargée de calmer, par des moyens artificiels, cette effervescence, dont on craint qu'elle ne conduise à un « Vendredi noir » et à une crise, est vraiment passionnante. C'est un combat muet, silencieux, et presque tenu secret, mais dont l'enjeu est immense.

Rendant compte de la dernière hausse du taux de l'escompte à New-York, le directeur d un hebdomadaire financier chante déjà qu' « il devient probable que les crises économiques, autrefois cycliques, pourront être prévenues ».

Ce monsieur prend ses désirs pour des réalités. Etant donné la faible efficacité dont ont fait preuve jusqu'ici les moyens employés — sauf la crise cardiaque d'Eisenhower, mais je ne pense point qu'elle ait été provoquée — une telle probabilité n'apparaît nullement. En fait, les deux champions sont à égalité ; tout point marqué par l'un est suivi d'un point marqué par l'autre. La bataille fait rage, sans qu'il soit possible de prévoir, pour l'instant, qui en sortira vainqueur.

LA REVOLUTION DANS L'AUTO

On a peut-être vu dans la presse quotidienne quelques articles parlant, sans y insister particulièrement, de la mise au point, par un ingénieur anglais connu, Fergusson, d'un type d'automobile entièrement nouveau.

Pour ceux de nos lecteurs qui n'en auraient point la description, voici comment fonctionnerait la nouvelle voiture : un moteur actionne un compresseur qui envoie de l'huile sous pression dans un réservoir. De ce réservoir, l'huile s'écoule vers quatre petites turbines, placées chacune sur une roue, les fait tourner et celles-ci entraînent, chacune sa roue.

Le freinage s'obtient, naturellement, de la manière la plus simple : un inversion de valve fait que l'huile arrive sur la turbine de manière à la faire tourner en sens inverse, ce qui bloque la roue.

Rien, donc, de plus révolutionnaire, puisque toute la partie mécanique des voitures actuelles est supprimée : plus d'embrayage, plus de changement de vitesses, plus de freins, plus de ces innombrables engrenages chargés de transmettre le mouvement des bielles du moteur à l'essieu tracteur de la voiture.

C'est révolutionnaire, et cela porte la marque de toutes les grandes innovations techniques appelées à réussir : la simplicité.

Etant donné la personnalité de l'inventeur et étant donné qu'il ne s'agit pas simplement d'une « idée », mais de prototypes déjà construits, on peut admettre sans grandes chances de se tromper, que la nouvelle voiture sera mise sur le marché dans un avenir proche et qu'elle est appelée à remplacer entièrement le type de voitures actuellement existant.

Déjà, paraît-il, l'Angleterre jubile, car elle voit dans l'exploitation de cette invention, le moyen d'acquérir un véritable monopole mondial de la fabrication automobile, par la vente soit de voitures fabriquées chez elle, soit de licences de fabrication, ce qui lui permettrait d'être sûre, de nouveau, d'avoir de quoi s'acheter à l'extérieur les vivres qui lui manquent.

Il faut donc, à mon sens, aller plus loin. Grâce à Fergusson, l'Angleterre peut presque revenir à l'époque de Watt. Lorsque ce dernier construisit, il y a un siècle et demi, la première machine à vapeur moderne, et rendit ainsi le monde entier tributaire de la mécanique britannique, il assura à l'Angleterre, non seulement la primauté économique, mais aussi par voie de conséquence, la primauté politique.

Grâce à son génie mécanicien, la Grande-Bretagne n'a jamais cessé de conserver la primauté mécanique, comme le prouve, entre autres, le fait que ses moteurs d'avions ont toujours été les premiers du monde, mais, depuis longtemps, sa supériorité sur ses concurrents était faible, les autres puissances occidentales la suivant de près. Désormais, il va y avoir de nouveau, comme au temps de la révolution industrielle, une marge considérable entre elle et les autres pays. Elle peut, par là, redevenir au moins pour un temps, presque une grande puissance.

UN GRAND BENET : MENDES-FRANCE

Vraiment ! ce Mendès-France est un bien petit homme. Il voulait le scrutin d'arrondissement ; la Chambre et le Conseil de la République l'avaient voté : il ne restait plus qu'à mettre au point les modalités d'application. Et voilà que pour faire échec à son « ami » Edgar Faure, il contribue à faire voter l'ajournement *sine die* de la discussion de ces modalités !

Résultat : des élections anticipées n'en auront pas moins lieu, mais elles auront lieu au scrutin départemental avec apparentement, scrutin que Mendès-France déclarait vouloir absolument faire disparaître ! Il est difficile d'être plus couillonné, et cela par sa faute.

En l'occurrence, Mendès a montré que, s'il était capable d'être un bon liquidateur, il n'avait rien d'un homme d'Etat. Car le propre d'un véritable homme d'Etat, c'est de faire passer la poursuite des buts politiques que l'on se propose d'atteindre, avant ses rancunes ou ses animosités personnelles. Mendès-France se serait singulièrement grandi si, oublieux de ce que Edgar Faure avait contribué, il y a quelques mois, à le faire tomber, il avait fait bloc avec lui pour que soit poursuivie sans relâche la discussion d'un projet qui était identique à celui que lui-même avait proposé lorsqu'il était au pouvoir. Mais les hommes trop petits ne parviennent jamais à grandir.

Pour ce qui concerne le régime électoral lui-même, disons que, quel qu'il soit, la nouvelle Chambre sera aussi ingouvernable et aussi « ingouvernante » que l'ancienne. Ce sera un magma confus d'hommes sans idées et sans programme, ballottés entre des intérêts divers, mesquins et subalternes : une assemblée sans « boussole ».

Car il ne dépend ni d'un changement dans le mode de scrutin, ni d'une révision de la Constitution, qu'il n'en soit pas ainsi. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait que renaisse dans le pays une véritable vie politique. C'est-à-dire que se posent des problèmes essentiels sur lesquels les Français seront capables de se diviser et s'opposer passionnément. Ce qui, aujourd'hui, n'est nullement le cas.

R. LOUZON.

(3) « R. P. » de mai 1955.

L'avenir de la liberté
et les préoccupations des intellectuels

En dépit du titre trop général — « l'Avenir de la Liberté » — les thèmes débattus à la conférence internationale, organisée à Milan par le Congrès pour la liberté de la culture, offraient un intérêt certain. Il s'agissait, dans l'esprit des invitants, de poser les problèmes qui se présentent au monde libre, d'établir le bilan des idéologies et des réalités tant du côté occidental que du côté soviétique, de définir les facteurs favorables et les éléments dangereux pour le développement des sociétés démocratiques. En bref, de s'orienter dans le monde d'aujourd'hui, en faisant abstraction des formules doctrinales pour mieux choisir la voie compatible avec la liberté individuelle et le respect des formes volontaires d'organisation collective.

Projet audacieux dont la réalisation eût demandé un travail acharné de la part de nombreux groupes de spécialistes — historiens, économistes, sociologues — et une confrontation générale à laquelle eussent participé non seulement les observateurs de strict esprit scientifique, mais encore les représentants des forces sociales aujourd'hui en mouvement, de façon à éviter les discussions purement formelles. Projet trop vaste sans doute pour être mené à terme en une courte semaine de mises au point et de discussions, toutes portant sur une cinquantaine de rapports d'inégale valeur, et dans l'établissement desquels le souci de couvrir méthodiquement l'immense champ d'études ne se faisait pas sentir.

Les conclusions en pâtirent et les discours de clôture fournirent une longue suite de généralités sans liens directs avec les analyses effectuées au cours des jours précédents. George F. Kennan, ex-ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, parla de liberté intérieure, et Adriano Olivetti, le chef d'entreprise entiché de vie communautaire, apporta son tribut d'idéalisme à base de productivité. La conclusion la plus généralement admise fut que la diversité et les contradictions mêmes du monde libre présentaient une richesse telle qu'elle devait entraîner la préférence sur le monolithisme et l'autoritarisme des systèmes totalitaires.

***

Sans chercher à nier l'importance de la conférence, ni minimiser l'effort réalisé pour cerner certains problèmes essentiels au plus près, on doit constater que nombre d'auditeurs restèrent sur leur faim. Non pas qu'il fallait espérer voir les sujets être épuisés grâce à l'énoncé de lois nouvelles ou par la révélation de solutions inattendues, mais il y eut surabondance de hors-d'œuvre intellectuels et d' « amuse-cerveaux ». Beaucoup d'intelligence dépensée ne rend pas les phénomènes plus compréhensibles. Un Bertrand de Jouvenel, par exemple, dont les capacités mentales sont indiscutablement grandes, eût sans doute brillé avec autant d'éclat dans une conférence pour la mise en conserve de la culture. De la même façon qu'il rendait le doriotisme acceptable, il pourra peinturlurer demain le régime concentrationnaire de remarquables raisonnements. L'intellectuel, s'il n'a pas de tripes, n'est que matière plastique enrobant une marchandise quelconque à laquelle il s'imagine donner forme.

Par ailleurs, partisans du libéralisme, laudateurs de l'économie dirigée, défenseurs des régimes mixtes accumulaient chiffres et raisonnements sans parvenir à se déplacer de leur angle de vue — doctrines ou intérêts — condition première pourtant pour le succès de la conférence. Il n'y a pas d'intellectuel dégagé, si ce n'est dans le domaine scientifique. C'est sans doute la raison pour laquelle la séance la plus nourrie fut celle où furent discutées les mérites et les défauts du système soviétique en ce qui concerne la production industrielle.

D'un tout autre ton encore étaient les exposés de ceux qui, dans leur chair, avaient successivement vécu l'euphorie de la foi dans l'œuvre stalinienne et la torture des régimes de police omnipotente.

***

Négligeons le secteur des participants passe-partout, « globe-raiders » des rencontres internationales, figurants d'organismes inutiles, et bavards de ces salons modernes que sont les congrès mondiaux. Il y eut des salonnards distingués, mais aussi des hommes du grand laboratoire de la vie, moins assurés sans doute que les premiers parce que plus soucieux de vérifier la solidité de leur pensée par la connaissance des faits.

Une constatation s'impose. Peu d'intellectuels — et il s'agissait là à Milan d'intellectuels de grande renommée — sont hommes d'action ouverte. Conseillers attitrés ou éminences grises, aucun n'a jugé utile de chercher à définir le rôle des intellectuels dans la société moderne, alors qu'il s'agissait là d'une question-clé. Leur défense de la liberté apparaît comme une défense de l'avenir de leur rôle et de leur fonction, plus que la défense d'un principe ou d'une méthode valable pour tous. Antitotalitaires, sans aucun doute, mais généralement ouverts aux conceptions de discipline — les règles en étant définies par un état-major dont ils estiment faire naturellement partie — quant à la valeur de la liberté des autres, des ignorants par exemple.

***

Une remarque de Raymond Aron n'a pas été relevée. Elle est pourtant judicieuse : « Autrefois, le socialisme se battait pour une société plus juste ; aujourd'hui, il se présente comme une forme d'organisation économiquement plus efficace ». Cette mutation dans le langage de la propagande n'est pas affaire de doctrine ; elle exprime une mutation sociale, et elle éclaire la mentalité intellectuelle. Les intellectuels se sentent et se croient éléments de décision pour le choix des solutions répondant aux problèmes énormes de notre époque. C'est déjà l'indication d'une « conscience de classe », laquelle se définit plus par rapport aux intérêts que par le souci de lucidité.

La participation clairvoyante et volontaire du plus grand nombre à la recherche et à la mise en pratique des solutions aux grands problèmes n'est pas encore admise, ni même recherchée, par les intellectuels. Leur fonction sociale semble devoir être à leurs yeux celle de classe dirigeante, quelle que soit l'apparence du régime.

L'ITINERANT.

Propos irréguliers

Des spécialistes trop indulgents

Le livre de M. Max Ferré sur le « *Mouvement syndicaliste révolutionnaire chez les instituteurs* » n'a pas seulement provoqué nos critiques. Il a été jugé assez sévèrement par tous ceux qui ont vécu « le syndicalisme universitaire », et en particulier par tous les « anciens » qui nous écrivent.

Il a cependant mérité l'hommage de deux spécialistes : de Jean Maitron dans l'*Actualité de l'Histoire* — bulletin de l'Institut d'Histoire sociale — et de Georges Lefranc dans « *La République libre* ».

Celui-là regrette seulement l'erreur de son ami Ferré quant au rôle de la « Vie ouvrière » au lendemain du congrès de Chambéry. Celui-ci aurait voulu que Ferré insistât davantage sur le rôle de Glay et de Roussel.

G. Lefranc a découvert, grâce à Ferré, qu'en réclamant le droit pour les instituteurs d'adhérer à la C.G.T. on précisait en 1907 qu'il ne s'agissait pas de conquérir le droit de grève.

On est surpris de sa surprise. A-t-il attendu si longtemps pour apprendre que les syndicats de 1905 voulaient essentiellement rejoindre les travailleurs organisés dans les Bourses du Travail ? Le droit de grève... c'est autre chose. Ce fut autre chose aussi pour les ouvriers et pour les législateurs. Vingt ans séparent la suppression du délit de coalition (en fait la reconnaissance du droit de grève) et la loi Waldeck-Rousseau sur les syndicats.

Et les instituteurs comme les ouvriers (et forts de l'exemple donné par ceux-ci) ont mené des grèves et organisé des syndicats, avant d'y être autorisés par la loi.

Cependant nous avons relevé des inexactitudes et des omissions inexcusables dans le livre de M. Ferré. Nous en avons signalé l'orientation tendancieuse.

Que des gens dont nous n'approuvons pas toutes les idées mais dont nous avons apprécié la valeur en tant qu'historiens — l'un de l'anarchisme, l'autre du syndicalisme — puissent négliger nos réserves et garantir la valeur historique d'un tel ouvrage -- voilà qui pourrait ébranler la confiance que nous leur portions.

Car s'ils ignorent ce que fut le syndicalisme universitaire, on peut se demander s'ils connaissent mieux... le reste.

Et s'ils ne l'ignorent pas, on peut regretter la légèreté un peu désinvolte de leur jugement.

Un témoin sérieux

Le Dr Louis Le Guillant — médecin-chef des hôpitaux psychiatriques de la Seine — a accompli un voyage d'étude en U.R.S.S. Ses observations et conclusions sont publiées dans le *Monde* du 18 novembre 1955 qui le présente en ces termes : « *Au moins peut-il porter témoignage de tout ce qu'il a vu. Et cela mérite d'être connu et donne à réfléchir* ».

En lisant en effet l'article, on est convaincu de la richesse des moyens de la médecine soviétique et de la haute valeur de ses méthodes. Et en explorant la « spécialité » du Dr Le Guillant, on doit proclamer, après lui, que l'U.R.S.S. est un paradis pour les psychiatres... et pour les fous.

Cependant, la valeur de ce témoignage a été contestée par un confrère du médecin-chef (Cf. le *Monde* du 21 novembre).

Quant au témoin, lui-même... N'est-ce pas le Dr Le Guillant qui au lendemain du fameux procès — monté par Beria, sans doute ? — des médecins russes et juifs, manifestait publiquement sa honte d'appartenir à la même corporation que « les assassins en blouse blanche ! » Depuis, les assassins ont été solennellement réhabilités. Le grand psychiatre avait cette fois... « témoigné » un peu trop vite.

Et cela aussi donne à réfléchir !

Constance dans la banalité

On nous a souvent opposé l'attitude des social-démocrates allemands dont l'opposition à la C.E.D. aurait été l'expression d'un antimilitarisme et d'un internationalisme beaucoup plus fermes que les nôtres.

Nous avons dit ce que nous en pensions. Nous avons affirmé aussi que l'Allemagne devait jouir de droits égaux à ceux des autres nations et que la neutralité ne devait pas lui être imposée comme la condition de son unité et de sa liberté relative.

Or, voici ce que déclarait le 8 novembre à l'envoyé spécial du *Monde*, le leader socialiste allemand : Ollenhauer :

« *La S.P.D. n'est pas favorable à la formule de neutralisation. La neutralisation de l'Allemagne créerait un « Vacuum » dangereux au sein de l'Europe. L'Allemagne doit avoir les mêmes droits et les mêmes obligations que les autres pays européens* ».

On peut discuter toutes les autres positions social-démocrates. Mais nous approuvons pleinement celle-là. En septembre 1953, nous avons déjà précisé notre pensée dans un article de la « R.P. » intitulé : *L'Allemagne libre... ou neutre.*

Et le 20 novembre 1952, à propos de la Sarre, nous écrivions dans *Force Ouvrière* : « *Les élections sarroises ont le caractère d'un plébiscite impérial... car les partis pro-allemands n'ont pas droit de cité. C'est-à-dire que l'on consulte le peuple sarrois, en lui interdisant d'exprimer le sentiment dominant de sa majorité. Possible que notre interprétation soit inexacte. Seule une consultation loyale pourra nous en convaincre.* »

De tels rappels paraîtront inopportuns. On a toujours tort d'avoir raison trop tôt. Surtout lorsque l'on a eu raison, en parlant — avec une banalité méprisable — le langage du bon sens vulgaire !

Le refus de parvenir

Une lettre de l'ami R. Guilloré nous informe que Monatte et lui font appel à 500 souscripteurs à 500 francs pour l'édition d'une œuvre posthume de *A.-V. Jacquet : Le refus de parvenir.* Nous espérons donner toutes indications dans le prochain numéro.

Mais il importe déjà que tous ceux qui ont connu et aimé A.-V. Jacquet, que tous ceux qui entendent sauvegarder les hautes valeurs morales que A.-V. Jacquet personnifiait répondent à l'appel de Monatte et de Guilloré.

Roger HAGNAUER.

De Barrett McGurn, correspondant du **New York Herald** à Rabat :
Un grand nombre des Français responsables d'ici pensent que les syndicats peuvent bientôt être la principale force indigène du Maroc.

Cinquante ans de syndicalisme universitaire

Précisions sur le congrès de Chambéry...

Notre ami Fontaine (du Rhône) naus adresse la lettre suivante et une brochure de 1911, *dont nous pourrons tirer d'heureuses citations.*

(*) Voir « R. P. » d'octobre et novembre 1955.

Novembre 1955.

Mon cher Hagnauer,

Très bien ce rappel d'un passé long déjà de plus d'un demi-siècle. Et c'est encore mieux qu'il soit fait sans parti pris, ce qui a manqué jusqu'ici dans les publications de ce genre.

Tu trouveras ci-joint la petite brochure rédigée par le Rhône, lorsque celui-ci avait en main les destinées de la F.N.S.I. Au moment où le Rhône avec Léger, comme secrétaire fédéral, prenait la direction de la Fédération, celle-ci comptait à peine une vingtaine de groupements régulièrement constitués. En 1912, au congrès de Chambéry, étaient représentés effectivement plus de cinquante syndicats ou sections syndicales régulièrement adhérentes à la Fédération et, soit à une Bourse du Travail, soit à une U.D.C. Ce succès était dû non seulement aux efforts du Syndicat du Rhône, mais aussi et pour une aussi grande part à l' « Ecole Emancipée », créée à la même époque par le Syndicat des Bouches-du-Rhône sous l'égide de la Fédération et dont le principal animateur était Audoye, pour la partie générale et Lafosse pour la partie pédagogique.

A mon avis, la brochure est un document précieux parce qu'elle précise bien l'état d'esprit des syndiqués de l'époque et les causes de leur réussite. Pas de systèmes, pas de sectarismes, pas d'exclusives, mais des principes clairs, des moyens d'action nettement définis, une confiance absolue dans l'action directe de l'homme exerçant la fonction d'instituteur au sens noble du mot. C'est grâce à la force morale acquise par l'action conjuguée de toutes ces valeurs que la jeune Fédération a pu résister victorieusement aux poursuites engagées contre nos syndicats par les forces coalisées du législatif, de l'exécutif et du judiciaire ; que Léger a pu obtenir le déplacement et la rétrogradation d'un recteur qui avait insulté l'un de ses subordonnés, un instituteur.

Au sujet de la proposition d'adhésion au « Sou du Soldat », proposition dont j'ai bien connu le contenu et l'esprit puisque j'en étais le rapporteur au congrès de Chambéry, il y a lieu de rappeler qu'elle est bien à l'origine des poursuites en dissolution de nos syndicats mais la façon dont l'histoire en fait mention n'est pas exacte. La décision de poursuivre n'est pas due à l'initiative du gouvernement comme on l'a cru ou comme on le croit encore. A cette époque l'opinion publique nous était plutôt favorable. Il n'y avait guère que la presse inspirée par l'Eglise, les « Croix » et les « Nouvelliste » qui s'étaient dressés contre nous. C'était une occasion pour elle d'alimenter sa campagne de diffamation contre l'école laïque et ses maîtres.

Mais tout ce tintamarre, ces fausses indignations n'auraient pas suffi à déclencher cette offensive de grande envergure du pouvoir régnant contre la montée du syndicalisme chez les fonctionnaires en général et les instituteurs en particulier. Il y a eu autre chose qui a été un facteur déterminant des poursuites et cette autre chose la voici : c'est une note diplomatique, émanant du gouvernement russe, remise au gouvernement français, par l'ambassadeur de Russie, attirant l'attention de notre gouvernement sur les dangers que présentaient pour les bons rapports franco-russes l'agitation antimilitariste et les manifestations du génie de celle des instituteurs à Chambéry. Le gouvernement prit peur et s'inclina devant les désirs des fauteurs de guerre de Saint-Pétersbourg. Déjà à cette époque les « canailles » de Moscou (Jaurès dixit) influençaient avec succès la volonté de la France. (On peut lire cette note dans « Le Livre noir » publié par les Soviets vers 1920 et contenant le texte des lettres et documents échangés par les ambassadeurs avant et pendant la guerre de 1914).

Ajoutons pour terminer ce bref rappel du passé que toute cette histoire eut son dénouement devant les tribunaux correctionnels. Après un certain nombre de séances l'affaire fut renvoyée, sine die, selon les termes consacrés. Le syndicat en sortit grandi, plus résolu que jamais.

J. FONTAINE.

...et sur les procès de guerre

Notre amie Hélène Brion — quoique des douleurs paralysent presque complètement ses doigts — a fait effort pour nous écrire la lettre suivante :

Dans le bouquin de Ferré (?) les procès de Mayoux, de Lucie Colliard, le mien sont escamotés. Or ce n'étaient pas des procès personnels, si je puis dire : c'étaient des procès collectifs. A Paris les collègues étaient plus de 20 qui vinrent à la barre se solidariser avec moi, cinq jours de suite. Je n'ai pas remis la main sur la sténographie du procès mais je retrouve quand même, Papillot, Pichorel, Véron, Jeanne Brochard, (de Sophie Germain), Pierre Joly, Noëlie Drous, Marg. Blanchot, Marg. Chesneau, Mmes Grimmet, Paul Berry, Antoinette Bigot, Marthe Bigot, Jeanne Caron, Marcelle Brunet, Chassanite, Jouveshomme, Rozières, Delourme (Nord), Antoinette Ruehl, Jeanne Dubois, Vaconsin...

Ces aliborons alternant avec Paul Meunier, Séverine, Dalbiez, Marg. Durand, Etienne Richet, Longuet, Marg. Thévenet-Rosmer, Louise Foulon, Paul Brulat, Verfeuil, Raguier, Camercasse, Nelly Roussel...

Cette simple et incomplète énumération, *totalement* escamotée par « l'historien » (!?), tient plus de deux lignes...

Et si les Mayoux étaient des « m'as-tu vu », quelle entrée en prison ! Vous voyez la scène à la Tour Pointue : ce grand barbu flanqué de trois femmes (Marie Mayoux, Henriette Izambard, Hélène Brion) demandant poliment au guichet « renseignements » où il faut s'adresser pour être mis en prison ? La tête du fonctionnaire derrière son guichet, pensant déjà alerter l'infirmerie spéciale, pendant que « Longue Barbe » et son épouse affirment leur droit à être logés et nourris pendant deux ans aux frais de la princesse... Forts de leur bon droit, ils ont élevé la voix, font du scandale pour être arrêtés... Finalement, on les aiguille sur la Santé, où sans doute un coup de téléphone a dû les précéder ; la palabre recommence, mais dure moins : la lourde porte intérieure s'ouvre pour François... Courte étreinte. — Deux ans séparés. — Et c'est le tour de Marie, en route pour Saint-Lazare.

Hélène BRION.

La nouvelle révolution industrielle
« L'AUTOMATION »

Qu'est-ce que l'automation ?

On peut en trouver diverses définitions qui se ramènent à cette formule donnée par l'Union américaine des travailleurs de l'automobile : « L'automation consiste dans le contrôle d'un processus de production par des agents mécaniques, hydrauliques, pneumatiques, chimiques ou électroniques opérant d'eux-mêmes. »

Le mot, comme la chose, nous viennent des Etats-Unis. Cependant, si le mot — qui sonne assez mal à nos oreilles — est nouveau, l'idée l'est beaucoup moins. L'automation évoque en nous l'image du « robot ».

La chose n'est pas inconnue de l'industrie française. Si cette technique a été d'abord mise en œuvre dans l'industrie automobile américaine, elle l'est maintenant aussi dans l'industrie automobile française. Depuis plusieurs années, Renault pratique l'automation grâce à ses machines-transferts. Un exemple connu de tous les mécanos est celui de la fabrication du moteur de la 4 CV. : un bloc moteur sort toutes les 85 *secondes d'une machine-transfert s'étendant sur* 34 *m., possédant* 105 *outils contrôlés automatiquement, et dirigée par deux ouvriers.*

Cette « seconde révolution industrielle », comme certains disent déjà, fait naître parmi les travailleurs de grands espoirs et aussi de vives inquiétudes. Espoir d'un allégement de l'effort humain et de possibilités de consommation accrues, mais, en contrepartie, crainte de chômage et de misère !

Qu'en est-il, qu'en sera-t-il, en réalité ?

La journée de travail a pu être réduite et le bien-être accru grâce à la machine, mais le capitalisme a connu des crises économiques et les travailleurs ont eu à subir les « cadences infernales » et le chômage. Le régime actuel du capitalisme avec l'Etat, possesseur de certains moyens de production, ne ressemble plus à celui du siècle dernier ; sera-t-il à même, lui, d'éviter les contrecoups des dépressions économiques et d'assurer la sécurité de l'emploi pour l'ensemble des travailleurs ? L'expérience de ces dix dernières années, est une indication à ce sujet, mais elle n'est pas encore probante.

Quelle doit être la position ouvrière devant l'automation ? Il n'est plus possible, ni admissible d'imiter la réaction instinctive des briseurs de machines du début du capitalisme. Les travailleurs doivent être à fond pour le progrès, mais ils doivent exiger que soient prises les mesures nécessaires pour que le progrès économique ne soit pas, pour ceux qui seraient éliminés du travail, créateur de misère, même d'une façon momentanée.

La question est d'importance. La R.P. *serait bien inspirée en ouvrant une enquête à ce sujet parmi ses lecteurs. Mais pour en parler utilement, il faut un minimum d'informations. C'est pourquoi, nous avons cru utile de soumettre au jugement des lecteurs de la* R.P. *l'article ci-dessous qui présente divers aspects du problème* (1). *Si, comme on pourra le constater, il fait une large place à l'aspect économique, il n'en néglige pas pour autant les répercussions sociales, et si les conséquences sociales doivent être les premières préoccupations d'un militant, il n'est nullement indifférent pour sa lutte qu'il en connaisse les causes et les incidences économiques.*

Cécile et René MICHAUD.

Effets industriels et économiques de l'automation

L'automation et l'énergie atomique, conçues, réalisées et contrôlées convenablement doivent, pour la première fois dans l'histoire du monde, fournir les moyens de supprimer la misère. Cependant, les incidences économiques doivent en être sérieusement analysées afin que les erreurs de la première révolution industrielle puissent être évitées et que les bénéfices des nouvelles techniques soient équitablement répartis.

L'intérêt porté par les leaders syndicaux aux conséquences éventuelles de l'automation a été interprété comme provenant d'un sentiment de crainte à l'égard de la science et du progrès. Or, s'il est rare de trouver quelqu'un qui redoute le progrès technique, cela ne signifie pas que tout progrès doive être accepté les yeux fermés. Tout nouveau progrès technique a toujours amené des avantages économiques et sociaux appréciables. L'économie industrielle moderne a pour conséquences un niveau de vie élevé, mais elle entraîne l'insécurité ; elle permet une haute productivité, mais elle oblige à une spécialisation abrutissante, et la possibilité de grandioses réussites y fait corps avec le risque.

EN QUOI CONSISTE L'AUTOMATION

L'automation consiste en un système de production comportant une série d'opérations continues au cours desquelles est utilisé un équipement électronique qui règle et coordonne la cadence et la qualité de la production. On utilise actuellement ce système dans beaucoup d'industries, soit comme complément aux moyens classiques de production, soit comme substitut de ces derniers.

L'utilisation la plus spectaculaire de l'automation, celle dans le domaine des fonctions adminis-

(1) Cet article paru dans le **Monthly Labor Review** de mai 1955 condense le rapport du professeur Walther S. Buckingham Jr. présenté à la conférence nationale sur l'automation tenue par le C.I.O. le 14 avril 1955 à Washington.

tratives et de la liaison de celles-ci avec les opérations de fabrication, n'est encore qu'une perspective éloignée, mais elle est certainement possible ; ce n'est qu'une question de temps ; ce n'est pas avant cinq ans que le contrôle électronique des opérations commerciales pourra devenir un fait courant.

Ceux qui connaissent et les principes de la marche des affaires et l'équipement électronique affirment que des calculateurs pourront partir des prévisions de vente pour établir toute la chaîne des opérations d'approvisionnement, de production, de trésorerie et de comptabilité qui auront à en découler et qui se dérouleront automatiquement.

Des systèmes de réseaux électriques pourront également être établis sur lesquels des perturbations établies artificiellement reproduiront les fluctuations économiques et en déduiront tous les changements qui doivent en résulter dans le processus de production.

Dans l'usine, les effets immédiats de l'automation seront de substituer davantage encore la machine au travail humain, d'introduire une cadence de production absolument continue, d'augmenter notablement la production pour un même ensemble de machines, et d'assurer un système plus efficace pour recueillir et utiliser tous les renseignements qui sont susceptibles d'influencer la production. L'introduction des méthodes de production en série, au début de ce siècle, a d'ailleurs eu les mêmes conséquences. L'automation n'est donc que la conclusion finale du processus de mécanisation poursuivi depuis plus de deux cents ans. La première révolution industrielle était une nouvelle technique dérivant de l'emploi de nouvelles sources d'énergie (machine à vapeur), l'automation est une nouvelle technique portant sur les transmissions et le contrôle, mais, dans l'ensemble, les conséquences sont les mêmes. Comme des machines commandées par des instruments et non plus par des hommes ne peuvent s'arrêter sans qu'il en coûte extrêmement cher, l'automation porte à l'extrême les conséquences économiques et sociales, déjà connues, des techniques de production en grande série.

Dans certains cas, l'automation peut entraîner de la confusion dans la détermination des responsabilités ; dans d'autres, le système de connections perfectionné peut, au contraire, faciliter la détermination des responsabilités.

APPLICATION DE L'AUTOMATION

Si l'on veut déterminer les limites de l'application de l'automation dans la production, on doit répartir les industries en trois catégories :

La première comprend les industries où la production se poursuit d'une manière continue. Parmi celles-ci, le raffinage du pétrole, la minoterie, les industries chimiques sont les industries-types où l'automation doit faire des progrès notables. Dans d'autres industries de cette catégorie, il est possible, par l'automation, de convertir des séries séparées d'opérations continues en un seul processus continu.

Une deuxième catégorie comprend les industries qui ne sont susceptibles que d'une automation partielle. Dans celle-là rentrent les industries qui exigent une importante documentation et une importante comptabilité, mais où les méthodes de production et les produits eux-mêmes ne permettent pas l'adoption d'un circuit continu. C'est le cas des transports, des grands magasins et des usines de produits de consommation non standardisés, tels que les meubles par exemple.

Le troisième groupe, dans lequel peuvent rentrer toutes les autres industries, comprend les branches dans lesquelles la nature particulièrement individuelle du produit, les nécessités d'une production en petite série ou le besoin de vastes emplacements empêchent toute application utile du contrôle automatique.

La mise de fonds initiale considérable nécessitée par l'emploi des procédés de contrôle automatique en interdit notamment l'emploi dans les petites entreprises, car, bien que la fabrication des dispositifs de contrôle électronique les plus divers s'étende de plus en plus, on ne peut espérer, avant longtemps, une réduction notable du prix des appareils. D'autre part, la cadence rapide de l'invention en électronique et les continuelles découvertes d'applications nouvelles tendent à en retarder la production massive. C'est pourquoi ces appareils sont généralement fabriqués sur commande individuelle et, de ce fait, dans les conditions les plus coûteuses. Cependant, des centres de calcul, comme celui de Georgia Tech, en Amérique, seront bientôt en mesure de rendre, contre rémunération, beaucoup de services partiels à un grand nombre de firmes de moyenne importance.

CONSEQUENCES DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE

Bien qu'une importante concentration de capitaux soit nécessaire pour qu'une entreprise soit à même de réaliser des économies du fait de l'automation, les appareils de contrôle automatique peuvent, néanmoins, entrainer une décentralisation des entreprises. Déjà, les progrès dans la transmission de l'énergie électrique et l'introduction de matériaux légers ont permis l'installation d'usines situées à grande distance des sources d'énergie et de matières premières. Désormais, avec des usines équipées automatiquement, qui n'exigent que peu de main-d'œuvre, il ne sera plus nécessaire de les installer à proximité des grands centres de peuplement. Bien entendu, cette décentralisation des usines peut tout de même s'accompagner d'une concentration de la propriété, si des entreprises déjà existantes décident de s'adjoindre de nouvelles usines en des régions éloignées.

Il n'est pas certain que l'automation suscite une demande d'investissements secondaires aussi grande que certains progrès techniques antérieurs, comme la naissance de l'automobile qui, en plus de l'augmentation des investissements primaires nécessités par cette industrie elle-même, a amené une vague d'investissements dans le domaine de la production du pétrole, du caoutchouc ou des machines-outils.

C'est pourquoi l'automation n'entraînera sans doute pas un appel de capitaux aussi considérable que l'ont fait la création et le développement de l'automobile, des chemins de fer ou des canaux. Par suite, toute diminution du pouvoir d'achat, qui résultera du fait d'une diminution de la main-d'œuvre employée dans les industries automatisées, peut ne pas être compensée par une augmentation correspondante de la main-d'œuvre employée dans d'autres branches. Il devient donc nécessaire que la fiscalité ne soit plus telle qu'elle frappe surtout les personnes ayant les revenus les plus bas et que les salaires s'élèvent en fonction de la productivité ; sinon, il serait à craindre que la consommation ne puisse suivre la production.

En augmentant la somme des connaissances, l'exactitude des renseignements qu'elles en tirent et la rapidité avec laquelle on les obtient, les machines à calculer électroniques permettent à la direction d'avoir une image plus claire de ses opérations. La prévision des conséquences que pourra avoir telle ou telle décision fera que les affaires pourront être menées plus rationnellement que par le passé. On se rendra plus rapidement compte que telles opérations ou telles productions ne sont pas rentables et l'on sera à même de suivre au jour le jour les incidences financières des changements survenus dans la production ou dans la vente. De même, les

conventions collectives de salaires et la fixation des prix des produits pourront être établies après consultation d'un plus grand nombre de renseignements, de sorte que les points de friction pourront être réduits et que les conflits résultant d'une interprétation erronée des faits iront en diminuant.

Il est probable que l'automation se traduira également par des changements dans les emplacements des usines, et cela de diverses façons.

Il peut y avoir des changements dans les emplacements recherchés par les industries employant beaucoup de main-d'œuvre, car l'attraction qu'exercent sur elles les régions où la main-d'œuvre est bon marché pourrait diminuer, voire complètement disparaître, et cela pour deux raisons. La première est que le nombre des travailleurs employés dans les usines automatiques est considérablement réduit, ce qui diminue les économies résultant de l'emploi d'une main-d'œuvre bon marché. La seconde est que les ouvriers des usines automatisées sont essentiellement des ouvriers qualifiés et que la différence de salaires est habituellement plus faible entre les ouvriers qualifiés des différentes régions qu'entre les semi-qualifiés ou les manœuvres.

En second lieu, pour être automatisées, certaines usines devront être complètement reconstruites. Les anciennes seront donc abandonnées, et c'est ailleurs que l'on reconstruira les nouvelles.

Des agglomérations entières peuvent ainsi devenir des villes-fantômes, cependant que certaines industries peuvent être menacées d'une rapide paralysie. C'est pourquoi diverses formes d'aide directe pourront devenir nécessaires afin de tempérer, dans les régions infériorisées, les misères les plus criardes.

On peut, par exemple, exiger des entreprises qui s'établissent sur un emplacement moins coûteux qu'elles prennent à leur charge les frais de transfert des travailleurs et de leurs familles, qu'elles mettent à la retraite anticipée certains de leurs employés, en leur assurant des pensions ; de même, des indemnités de chômage accrues et les frais de rééducation de la main-d'œuvre devraient être mises en grande partie à la charge de ces entreprises. Les industries qui comprennent de grosses affaires prospères pourraient garantir un salaire annuel.

Par contre, certains autres frais devraient être supportés par l'Etat : par exemple, l'extension des services de placement des chômeurs. Enfin, l'exécution de grands travaux d'intérêt public dans les régions défavorisées procureraient des possibilités d'emploi, ce qui entretiendrait le pouvoir d'achat nécessaire à la marche des affaires.

CONSEQUENCES SOCIALES

Dans le passé, lorsque la machine commença à remplacer l'homme dans la production, une certaine masse d'énergie humaine se trouva libérée, qui fut en partie absorbée par un accroissement de main-d'œuvre dans certains domaines tels que les transports, les divertissements et les services personnels. L'automation accélérera ce processus.

L'avenir du syndicalisme ne semble donc pas devoir diminuer du fait de l'application de l'automation, car, vraisemblablement, il y aura encore beaucoup d'emplois dans les services, et ce sont les services qui, précisément, ont résisté en grande partie jusqu'à maintenant à la pénétration syndicale. Il s'ouvrira donc pour le syndicalisme un vaste champ d'action auprès de catégories de travailleurs qui ont été jusqu'ici les plus difficiles à organiser.

Bien que le nombre des travailleurs se soit fortement accru en Amérique depuis 1948, le nombre des ouvriers dans les usines automatisées du raffinage du pétrole (industrie fortement organisée syndicalement) est tombé de 147.000 à 137.000, quoique la production des raffineries ait augmenté de 22 pour cent. D'autres industries de base ont également enregistré une diminution des ouvriers, ainsi qu'une augmentation importante des ingénieurs et techniciens.

En ce qui concerne la demande de manœuvres spécialisés, le machinisme, en général, et l'automation, en particulier, entraînent trois conséquences au fur et à mesure qu'ils se développent :

1) Un certain nombre de manœuvres spécialisés deviennent immédiatement inutiles ;

2) Le nombre de manœuvres spécialisés continue à diminuer au fur et à mesure que la division du travail est poussée davantage ;

3) Il se produit, enfin, une nouvelle demande d'ouvriers spécialisés, mais, cette fois, d'un niveau supérieur. C'est ce dernier phénomène qui semble finalement devoir prédominer : le remplacement d'ouvriers spécialisés peu qualifiés par d'autres plus qualifiés.

Ce qui n'empêche que pour le travailleur considéré individuellement, le résultat immédiat de l'automation se traduira par sa dégradation, une dégradation qui durera jusqu'à ce qu'il puisse acquérir une requalification.

Jusqu'à présent, cependant, l'automation n'a entraîné, aux Etats-Unis, aucun chômage sensible, les ouvriers spécialisés dont l'emploi avait disparu ayant été occupés à des travaux temporaires ou inférieurs. Mais c'est là une sorte de chômage masqué, dont ne tiennent généralement pas compte les statistiques.

Contrairement au machinisme en général, l'automation se traduit donc par une revalorisation à long terme de la main-d'œuvre, les travaux routiniers et inintéressants se trouvant éliminés et des tâches de plus de responsabilité apparaissant. La demande d'ouvriers hautement qualifiés pour l'entretien augmentera, et le rapport entre techniciens et ouvriers croîtra sans doute.

Les nouvelles fonctions exigeront plus de connaissances et de pratique. C'est ainsi que la pénurie d'ingénieurs qui existe déjà en Amérique ne fera que croître tant que les entreprises n'auront pas compris qu'il est de leur intérêt de subventionner les collèges et les universités et d'assurer une prolongation de la scolarité à de nombreux jeunes, dignes d'intérêt, qui n'ont pas les moyens de fréquenter les écoles d'enseignement supérieur.

La conséquence de l'automation qui suscite peut-être les plus âpres controverses est celle qui a trait au chômage technologique. On a exprimé la crainte que les besoins très réduits en main-d'œuvre des usines automatisées ne conduise à une diminution continue des possibilités de travail.

Sous cette forme absolue, cette crainte est vaine pour plusieurs raisons. D'abord, l'utilité de l'automation ne joue que pour les industries où le travail humain précédemment employé ne représente, au plus, que le quart du travail total. En second lieu, le travail automatique ne remplace pas entièrement la main-d'œuvre : les travaux routiniers, les tâches manuelles sont éliminés, mais de nouveaux postes techniques et d'entretien apparaissent, qui compensent et de loin les pertes occasionnées par la disparition des anciens emplois. En troisième lieu, un apprentissage suivi et une longue formation seront nécessaires pour chaque travailleur du fait de la qualification plus élevée qui est exigée, ce qui compensera partiellement les mises à pied, en différant l'entrée des jeunes hommes sur le marché du travail.

Malgré ces facteurs modérateurs, la gravité du chômage technologique ne doit cependant pas être sous-estimée. Ceux qui minimisent les craintes du chômage technologique se réfèrent souvent à l'existence d'un marché du travail s'équilibrant automatiquement. Il est néanmoins à craindre que des désé-

quilibres sur le marché du travail ne retardent gravement l'absorption des travailleurs deplacés.

Les obstacles à la mobilité des travailleurs ont toujours été grands, mais la main-d'œuvre a cependant tendance à être plus mobile qu'autrefois. Les transports bon marché, les communications améliorées, le relâchement des liens familiaux, tout joue dans le sens d'un passage facile de l'ouvrier d'une entreprise à l'autre, dans une même industrie, ou même dans une autre industrie, pourvu que celle-ci occupe des travailleurs de la même catégorie. Cependant, les changements d'emploi, particulièrement lorsqu'il s'agit des postes les plus qualifiés, entraînent des dépenses importantes que le travailleur ne peut normalement assumer.

Aussi, la mobilité individuelle devrait-elle être encouragée, et l'immobilité sanctionnée. Ce qui jouerait en faveur des travailleurs jeunes et entreprenants, ayant peu de charges de famille, et au détriment des ouvriers plus vieux et plus sédentaires.

Il n'y a aucune raison pour que les travailleurs qui acceptent la mobilité nécessaire subissent les charges que celle-ci représente, alors que les autres constituants de la production : capital, gérance et ressources naturelles, qui, à des degrés divers, sont immobiles, profiteraient seulement des bénéfices de l'automation.

Les risques supportés par les autres participants de la production, du fait de la concurrence, l'absence d'un profit espéré ou, au plus, la perte de capitaux investis, que les hommes d'affaires, les banquiers, ou les capitalistes peuvent avoir à supporter, ne sont point comparables à la perte de ses moyens d'existence par le travailleur.

***

En résumé, les perspectives générales qui découlent du développement de l'automation, sont, à long terme, favorables aux travailleurs ; cependant, au début, des questions particulières, touchant aux transferts onéreux, à la perte des droits d'ancienneté, au déclassement des ouvriers spécialisés, etc., se poseront avec acuité. C'est pourquoi il est urgent de réduire le chômage partiel et de fournir des garanties contre le chômage total. Le coût des mesures à prendre dans ce but sera léger si ces mesures évitent l'extension du chômage généralisé et peuvent épargner la perte de milliards de dollars ainsi qu'une misère humaine indicible.

Walter S. BUCKINGHAM, Jr.

LETTRE D'ITALIE

L'effort de l'Eglise catholique pour la conquête des travailleurs

Attendu avec une vive curiosité dans les milieux les plus divers, aussi bien par les social-communistes, par l'aile droite de la démocratie chrétienne que par les milieux officiels gouvernementaux, le Ve Congrès des A.C.L.I. (Association Catholique des Travailleurs Italiens) s'est tenu à Bologne du 4 au 6 novembre. La présence à ces débats du secrétaire de la Démocratie chrétienne, Fanfani, de sept ministres du gouvernement actuel et de l'assistant ecclésiastique des A.C.L.I., Mgr Santo Quadri, se révéla, à cet égard, significative.

Le cardinal Lercaro, archevêque de Bologne, qui présidait la séance d'inauguration, ne put moins faire que de rappeler le martyre de saint Vital et de saint Agricol que Bologne commémorait justement ce jour-là. Toute parabole pouvant avoir une signification antique et moderne à la fois, il estima opportun de préciser que, bien que l'un fût maître et l'autre domestique, ils étaient tous deux si pénétrés de foi chrétienne, qu'ils moururent ensemble d'une sainte mort.

Pour éviter toute équivoque, précisons que les A.C.L.I. relèvent, en tant que section du Mouvement d'action catholique, du contrôle direct des hautes autorités ecclésiastiques. C'est en effet sur pression de ces autorités que les A.C.L.I. furent organisées en août 1944, selon les principes de l'encyclique papale « Singulari Quadam » de septembre 1912, établissant que les travailleurs catholiques pouvaient appartenir à des syndicats neutres ou interconfessionnels, mais se devaient d'être, simultanément, inscrits aux associations ouvrières confessionnelles.

Il s'agissait donc d'associations para-syndicales et para-politiques d'apostolat laïque dont le but déclaré était de promouvoir l'éducation religieuse et la formation morale et professionnelle des travailleurs catholiques qui, jusqu'alors, avaient adhéré à la C.G.I.L., et, après la scission syndicale, à la C.I.S.L.

Mais avec le temps, et à mesure que le mouvement prenait de l'ampleur, à partir de 1951 notamment, les A.C.L.I. affichèrent une position politico-idéologique toujours plus accentuée, et présentèrent ouvertement la solution catholique à l'alternative syndicale : syndicalisme d'inspiration marxiste et syndicaliste trade-unioniste de type américain. Le slogan de l'avant-dernier congrès définissait les A.C.L.I. « Mouvement ouvrier chrétien ». Après dix ans d'existence, ce mouvement a, au cours de son dernier congrès, enregistré un nouveau progrès dans ce sens, consacrant ainsi la hardiesse de son auto-investiture. On pouvait lire, en effet, sur l'immense placard qui auréolait les têtes rassemblées des membres du bureau, le slogan : « Un grand mouvement chrétien, guide de la classe ouvrière ». Et un orateur officiel résumait les devoirs des A.C.L.I. par cet engagement triple : « Fidélité à la classe ouvrière, à la démocratie et à l'Eglise ».

Que les autorités ecclésiastiques aient suggéré et favorisé cette lente mutation, ne fait aucun doute. Ils ont trop bien compris que notre époque est celle de l'apostolat laïque dans un monde ouvrier indifférent, dans sa grande majorité, à toute préoccupation religieuse. A l'appui de ces dires, rappelons que Pie XII, en 1954, décidait, par une mesure des plus insolites, de consacrer à saint Joseph, menuisier, la fête du 1er mai, transformant ainsi en fête catholique du travail, un jour qui, depuis des décennies, symbolise l'effort des travailleurs pour le triomphe des forces prolétariennes sur un ordre économique et social dont l'Eglise, qui en fait partie intégrante, est le rempart.

Il faut reconnaître que les A.C.L.I., financièrement riches et pénétrées de zèle missionnaire, ont mené, inlassablement, pendant dix ans, tant dans les campagnes que dans les villes, un travail de base extrêmement ramifié, notamment dans les

domaines de l'assistance sociale, de l'éducation et de la formation professionnelle. Travail auprès duquel celui fourni par la C.G.I.L. supporte mal la comparaison. Il faut reconnaître également que, lorsqu'il s'est agi de dénoncer les conditions précaires des travailleurs industriels ou agricoles, elles ont été les premières à protester, dans un langage plus net que celui de la C.I.S.L. et de la C.G.I.L. Enfin, l'enquête parlementaire actuellement en cours, sur les conditions de vie et de travail des ouvriers d'usine a été provoquée par les A.C.L.I., alors que les autres organisations se contentaient de suivre. Ce sont là autant de choses qui comptent pour le bon déroulement d'un plan stratégique d'envergure.

Mais passons au Congrès lui-même. L'**Avanti** et l'**Unità** ont publié des reportages et des commentaires flatteurs ; se méprenant lourdement, ils avaient cru, en effet, déceler, au sein des forces catholiques, une crise qui aurait affaibli les positions de la C.I.S.L. et de la Démocratie chrétienne. Effectivement, des critiques ont été formulées à l'encontre de l'organisation syndicale para-gouvernementale et para-patronale et de la Démocratie chrétienne. Mais les journaux communistes préfèrent mettre en relief quelques interventions purement marginales de la base. Un ouvrier des usines Galileo de Florence critiqua par exemple, s'opposant en cela à l'esprit même de la parabole du cardinal Lercaro, l' « interclassisme » du parti catholique et l'habitude prise par la C.I.S.L. de conclure des contrats de travail avec les employeurs, en ignorant systématiquement la C.G.I.L. Un autre ouvrier, de Sondrio, défendit la nécessité d'une collaboration de **toutes les classes ouvrières italiennes.** Et lorsqu'un ouvrier de Turin eut déclaré sans périphrase, préférer une victoire comme celle de la Fiat (par laquelle la C.I.S.L., impudemment aidée par la direction, s'adjugeait la majorité des sièges au sein de la commission intérieure) à un échec comme celui essuyé chez Pirelli (où la manœuvre patronale n'aboutit pas) la réaction de l'assemblée ne se fit pas attendre.

Ce sont là, cependant, ainsi que nous le disions plus haut, des manifestations marginales qui se vérifient dans toute assemblée. Dans un congrès, les opinions quelles qu'elles soient sont portées à leur point de fusion ; l'atmosphère devient incandescente et les idées coulent sans effort dans les moules primitivement préparés suivant des artifices parfaitement au point.

Compte tenu de ce phénomène, nous essaierons cependant de distinguer la chaîne et la trame des futures activités des A.C.L.I. Trois tendances se manifestent à notre avis :

1) La tendance Pozzati estime que les A.C.L.I. doivent être le guide de la C.I.S.L. et l'épine dorsale de la Démocratie chrétienne. Pozzati a déclaré : « ...le secteur politique est le champ normal des activités sociales du mouvement acliste », et a préconisé « une participation toujours plus active des A.C.L.I. dans les divers organismes de la vie politique ». Il a conclu en conseillant de refuser « l'ouverture à gauche » qui leur était proposée par l'extravagant M. Nenni, l'unique « ouverture à gauche » étant celle qui consiste à intégrer le plus grand nombre possible d'éléments aclistes au sein de la Démocratie chrétienne (notons incidemment que le sous-secrétaire de la Démocratie chrétienne vient lui-même des A.C.L.I.).

2) La tendance Rapelli, vieux syndicaliste et député, a été beaucoup plus dure dans ses attaques contre la C.I.S.L. et estime que des rapports avec la C.G.I.L. et le P.S.I. sont possibles.

Pastore a voulu, en créant avec la C.I.S.L. un syndicat de type américain, presque un **business union**, marquer sa position autonome. Par ailleurs, les A.C.L.I. n'ayant nullement manifesté l'intention de se transformer en syndicat, mais voulant assumer le rôle de guide, doivent agir de telle façon que C.I.S.L. et D.C. se plient à leur volonté.

La thèse du député Rapelli, opposée à celle de Pastore, fut si chaleureusement soutenue que l'assemblée, à un moment donné, se divisa en deux factions clamant l'une « vive Rapelli » et l'autre « vive Pastore ». Rapelli, d'autre part, n'a pas exclu la possibilité d'une rencontre avec la C.G.I.L. et le P.S.I.

3) Clerici, responsable des A.C.L.I. de Milan, a défini une troisième position. Les A.C.L.I., a-t-il dit, ne doivent pas tendre à devenir un syndicat « blanc », mais doivent avoir pour objectif la formation d'un syndicat idéologiquement neutre.

Clerici étant Milanais (et Milan étant la ville de résidence du nouveau chef apostolique Mgr Montini, qui reçut, le jour de son installation, le nom d' « Evêque des ouvriers » — non pas qu'il ait été ouvrier lui-même, mais parce que Milan est une ville essentiellement industrielle), nous croyons devoir rappeler le sens de son discours prononcé devant les A.C.L.I. immédiatement après les élections à la Commission intérieure chez Pirelli où la C.G.I.L. obtint la majorité contre la C.I.S.L. et l'U.I.L. Il dit en substance, que l'effort fourni par les A.C.L.I. était appréciable mais insuffisant cependant. « Les récents événements survenus chez Pirelli doivent vous inciter à une action plus soutenue ».

Tous ces faits ne laissent pas entrevoir la moindre crise au sein des A.C.L.I., de la C.I.S.L. et de la démocratie syndicale. Il ne s'agit véritablement que d'une remise en ordre. Il est vrai que la démocratie chrétienne a essuyé quelques critiques pour n'avoir pas réalisé les lois de réforme sociale que le gouvernement Segni se propose de mettre au point. Mais Fanfani, secrétaire du parti, a su, dans son intervention, défendre sa position, en disant qu'en politique, il faut faire preuve de patience et savoir accepter les compromis. Et personne n'a protesté. Il est exact aussi qu'on a critiqué l' « interclassisme », qu'on a parlé d'une « action de classe » qui n'est pas tout à fait la « lutte des classes », mais a un sens différent de « l'interclassisme ». Là encore, Fanfani a soutenu, en s'attirant par là des applaudissements nourris, que « l'interclassisme peut être un instrument efficace de progrès pour les travailleurs ». Il est exact enfin que la C.I.S.L. et le député Pastore ont été rappelés à l'ordre et qu'on a critiqué l'action contractuelle isolée, au niveau des entreprises ; mais nul reproche n'a été fait à Pastore pour avoir proposé à la direction générale de la Montecatini — le plus important complexe industriel italien — un accord en forme de protocole pour un action commune de la direction et du syndicat — la C.G.I.L. et l'U.I.L. ayant été tenues à l'écart — en matière de politique sociale et syndicale dans les différentes entreprises du monopole.

Tout est donc plus clair qu'il ne le semblait précédemment. L'Eglise catholique veut pouvoir conserver le contrôle de la démocratie chrétienne et de la C.I.S.L. et utiliser pour cela l'emprise directe sur les A.C.L.I. et l'Action catholique. On comprend fort bien tout l'intérêt qu'elle peut avoir à ce que les A.C.L.I. deviennent le « mouvement guide » de la C.I.S.L. et « l'épine dorsale de la démocratie chrétienne ». Une « longa manus » d'apostolat laïque rejoindra, dans ce but, la « longa manus » politique et syndicale.

Antonio CARBONARO.

19 novembre 1955.

L'ambiance et les réalités

La Suède est caractérisée de façon générale par un évolution lente et pacifique. Les tensions sociales existent comme partout ailleurs, mais les conflits économiques ne se trouvent pas aggravés par de fortes divergences politiques, religieuses ou de caractère international comme c'est souvent le cas dans les pays du continent. Les conflits aigus sont rares et la polémique à propos des problèmes politico-sociaux immédiats ou permanents se livre sous forme de discussion calme et objective comme si tout le monde admettait que, malgré les différences d'intérêts et d'opinions, il existe un lien commun. Il est possible que ce soit exact ; il est vrai qu'il y a un « style de vie » démocratique, bien que les appréciations varient quant aux formes et aux possibilités de cette démocratie. Deux faits doivent être pris en considération pour comprendre la mentalité et la situation présente du pays : depuis près d'un siècle et demi, la nation n'est plus intervenue dans une guerre ; économiquement, le salaire réel (c'est-à-dire le pouvoir d'achat effectif) de l'ouvrier suédois a, depuis 1946, augmenté de 62 % pour les hommes, de 70 % pour les femmes.

Nous nous proposons de donner, dans cette chronique, une esquisse de l'ambiance actuelle, en parlant de problèmes et de situations sociales qui, vus de l'étranger, revêtent une importance particulière bien qu'ils ne soient pas essentiels, mais qui ont intéressé et continuent à préoccuper toutes les couches sociales et sont caractéristiques de l'atmosphère populaire. Une de ces questions a été appelée ici, la « révolution d'octobre » et a trait à la récente suppression du rationnement de l'alcool après plusieurs années de discussions passionnées. Quelles ont été les réactions de la population envers cette nouvelle « liberté », reconnue aux Suédois à la suite d'un référendum ? Il apparait, après deux mois d'expérience, que deux groupes sociaux seulement, dont les « droits » étaient très limités sous le régime antérieur, ont tendance à abuser de leurs nouvelles possibilités d'acquérir sans limitation des boissons alcoolisées : la jeunesse et les femmes, les célibataires surtout. Pour ces deux catégories, la consommation a augmenté de 33 %. Cependant, un comité populaire englobant absolument tous les groupes, organisations et partis suédois et disposant d'une importante subvention d'Etat mène une guerre de propagande contre l'abus de l'alcool et s'efforce de contrecarrer les résultats négatifs prévisibles.

Ce type de comité où interviennent tous les groupes sans distinction de tendances ou d'origines sociales est un phénomène typique de la vie nationale. Un autre comité national de même nature se manifeste depuis quelques mois en tant qu'organisme directeur d'une collecte générale en faveur de certains pays arriérés et plus particulièrement pour la création d'écoles de formation professionnelle en Ethiopie et au Pakistan. La S.A.C. libertaire, organisation en marge de toute politique parlementaire, prend part à cette propagande.

La question du référendum national comme moyen de consultation directe auprès des citoyens pris individuellement, a été fréquemment débattue au cours des dernières années. En général, les représentants des partis de gouvernement (socialistes et agrairiens) manifestent leur scepticisme, alors que l'opposition (libéraux et conservateurs) lui est favorable. D'autres, partant de points de vue fédéralistes, recommandent le plébiscite comme un instrument de politique municipale, c'est-à-dire destiné à déterminer la décision pour les problèmes locaux concrets, à portée de connaissance de tous. Il y a deux mois, le pays fit une autre expérience de référendum national : la Suède est un des rares pays européens qui aient maintenu le principe de la conduite des véhicules à gauche. Un comité d'experts désigné par le Parlement et par le gouvernement se prononça à la quasi-unanimité en faveur du trafic à droite. Avant toute chose, les partisans de l'intégration scandinave voyaient dans cette réforme une nouvelle étape vers l'unification des pays du Nord. Il fut décidé de soumettre la question en référendum. Presque toute la presse plaida en faveur de la réforme. Des comités formés par des particuliers, des hommes politiques, des écrivains, l'un partisan de la circulation à « gauche », l'autre à « droite », furent constitués. L'un et l'autre, par hasard, se trouvèrent présidés par des socialistes. Les deux furent dotés par le gouvernement de subsides égaux, pour qu'ils puissent mener leur propagande en faveur de leur thèse respective. Plus de 52 % des citoyens participèrent au référendum. 83 % des votants se prononcèrent contre la réforme ; si bien que tous les projets sont à remiser aux archives et que le problème ne se posera plus jusqu'à une époque où l'évolution des esprits permettra de le remettre à l'ordre du jour, mais dans des conditions que les difficultés techniques et les frais rendront beaucoup plus onéreuses qu'aujourd'hui.

On comprend aisément que cette expérience ait conduit à des sentiments et à des conclusions pessimistes dans les milieux intéressés par l'évolution démocratique. Quelles sont les possibilités réelles d'une démocratie plus « directe » que l'actuel système parlementaire ? Qui sait ? la peine de mort existerait peut-être encore dans notre pays si la question avait été posée à certaine époque et soumise au référendum populaire, a déclaré un journaliste indépendant plein de résignation.

Officiellement, l'Etat n'intervient dans les plébiscites que pour payer la propagande des deux « partis » nés des circonstances. De plus, l'Etat suédois apparaît, en de nombreux domaines, comme distributeur des moyens de la communauté, destinés à des buts de culture générale, — non seulement dans l'enseignement officiel mais également pour le soutien financier des activités déployées par les organisations populaires libres. — Il prend à sa charge, par exemple, une grande partie des frais de l' « Association de Culture Ouvrière » (A.B.F.) sans exiger pour autant le droit de contrôler les activités de cette organisation.

Les syndicalistes libertaires suédois eux-mêmes, lorsqu'ils organisent des sessions d'études avec participations d'éléments venant de différentes régions, envoient la note des frais de voyage au gouvernement, pour récupérer, par la suite, une grande partie de ces frais, suivant un droit sans contrepartie d'intervention pour quelque autorité que ce soit, dans l'organisation de ces sessions.

Le gouvernement suédois a l'habitude de préparer la législation concernant de nombreuses ques-

tions en créant des commissions spéciales chargées d'étudier la matière. Ces organismes groupent généralement des spécialistes, des représentants d'organisations populaires intéressées et des éléments politiques. Selon la nature du problème, les commissions rassemblent études et renseignements fournis par les groupements ; la documentation réunie par ces commissions est ensuite publiée en une série de rapports officiels imprimés, sous le titre d' « enquête d'Etat », qui sont mis à la disposition du public. S'il s'agit de problèmes économiques et sociaux, les organisations consultées sont les syndicats, les employeurs, les coopératives de consommation, parfois l'organisation des agriculteurs, en d'autres cas les groupements antialcooliques, l'Association d'éducation sexuelle, etc.

De même, les organisations non consultées peuvent adresser au gouvernement des mémoires ayant trait aux problèmes qui les intéressent ; c'est ce que fit la S.A.C. syndicaliste libertaire lorsque fut soulevée la question des mines de fer dans le Nord du pays dont l'Etat, après un vote favorable du Parlement, voulait se rendre propriétaire. La proposition de la S.A.C. comporte un plan d'administration coopérative ouvrière des mines, idée qui semble susciter un extraordinaire intérêt dans le pays tout entier où la conception de l'administration purement étatique est très impopulaire.

Une des enquêtes les plus récentes dont les éléments sont encore examinés dans la presse, porte sur le projet d'une pension de vieillesse pour tous les citoyens, pension qui serait attribuée à partir de 67 ans et qui représenterait 35 % du revenu annuel moyen. Jusqu'à présent, il n'existe que le système dit de « pension populaire » dont le montant est identique pour tous les citoyens sans qu'il soit tenu compte des revenus dont ils bénéficiaient pendant leur vie active.

Le problème social le plus important n'est pourtant pas soulevé par ce projet mais par la relation entre les prix et les salaires. Le directeur de la banque nationale suédoise, un socialiste, vient de prononcer un discours qu'un quotidien conservateur a qualifié de « bombe atomique politique ». Ce directeur de banque, M. Asbrink, a mis en évidence le danger que présente l'inflation monétaire qui naît de la course entre salaires et prix, caractéristique de la présente conjoncture. En effet, cette course offre un côté absurde dont les conséquences sont nettement défavorables aux retraités et aux petits épargnants. De nombreux groupes de salariés voient leurs augmentations « s'évaporer » pour citer les paroles de M. Asbrink.

La centrale syndicale socialiste qui exige une série de relèvements des salaires, vient, malgré les mises en garde officielles, de déclarer qu'elle pense « coordonner » les négociations pour les nouveaux contrats collectifs ; c'est-à-dire que les pourparlers seront menés non par les fédérations industrielles, mais par la centrale elle-même.

Par contre, des critiques s'élèvent, tant du côté socialiste que de la part des syndicalistes libertaires dont les opinions sont largement discutées, plus spécialement du fait que la situation générale leur confère la valeur d'un courant d'opinion répandu.

La pression inflationniste qui pèse sur l'économie suédoise est, en fait, indéniable, et la disproportion entre l'offre et la demande ne pourrait, en fin de compte, être réduite que par une augmentation de la productivité qui ne peut être obtenue dans l'immédiat. L'opinion patronale est que l'arrêt de l'inflation ne peut être provoqué que par la méthode classique du blocage des salaires. Cependant, comme la rationalisation des industries se poursuit sans interruption, entraînant une production accrue, le blocage des salaires aboutit à une augmentation des bénéfices patronaux et le pouvoir d'achat, supérieur à la quantité de marchandises offertes, au lieu d'être diminué se transfère tout simplement du secteur salarié au secteur employeur. Les produits du travail sont alors distribués sans esprit de justice sociale, mais la limitation de la demande ne s'effectuant pas pour autant, la menace d'inflation demeure.

Du côté des syndicalistes libertaires et dans d'autres milieux, on recommence à discuter des augmentations suivant une méthode basée sur deux parts de salaire : le salaire de consommation et le salaire d'épargne non consommable immédiatement. Mais au-delà de ces questions controversées, un problème essentiel se découvre : des minorités de plus en plus importantes se demandent si les questions de fond peuvent trouver une solution tant que subsiste l'antagonisme patrons-ouvriers. On en revient à l'étude du contrôle ouvrier sur la gestion même des industries.

Helmut RUDIGER.
Stockholm, 20 novembre 1955.

Cercle Zimmerwald

(Réunion du 20 novembre 1955)

Cette réunion est consacrée au « *problème de l'Algérie* ». L'orateur est notre camarade *Yves Dechezelles*, l'avocat de Messali Hadj et de nombreux détenus politiques algériens.

Pour permettre de mieux comprendre l'acuité de la crise politique algérienne, il commence par donner un aperçu de la situation économique et sociale.

Les plaines côtières bien arrosées, fertiles où les cultures dominantes sont la vigne et les agrumes, constituent le domaine réservé des grands propriétaires fonciers. Les terres des hauts plateaux, zone de culture des céréales, appartiennent en majorité également aux colons européens. Les oasis elles-mêmes et leurs palmeraies sont l'apanage de sociétés financières et de quelques gros propriétaires indigènes.

Par contre, la montagne très peuplée connaît le plus extrême morcellement. Très peu de paysans kabyles possèdent un hectare de terre et, en tout cas, pas d'un seul tenant. Aussi, la Kabylie est-elle la principale base de l'émigration en France.

La grande propriété est exploitée de façon très moderne. Elle dispose d'un matériel agricole très perfectionné. Sur ses terres M. Gratien Faure fait surveiller par avion les travailleurs agricoles. Au contraire, les méthodes de culture des fellahs sont antiques.

L'Algérie n'est pas industrialisée. Ses matières premières (phosphates, fer, étain, plomb) ne sont pas transformées sur place. Elle n'a pas de hauts fourneaux. Son pétrole n'est pas exploité. L'alfa et le chêne-liège profitent surtout aux Français exportateurs. Le commerce est en général européen et israélite. A l'exception des Mozabites, qui constituent un groupe ethnique très particulariste, le commerce arabe est peu développé.

La situation sociale est catastrophique. Les salaires sont très bas : de 74 à 94 francs l'heure dans l'industrie ; en agriculture, de 300 à 400 francs par jour, mais la journée y est extensible par suite du caractère saisonnier du travail. Sur un revenu global de 400 milliards, un tiers à peine va aux 9 millions de Musulmans et deux tiers au million d'Européens. Les salaires agricoles atteignent 33 milliards par an. Les salaires économisés en France par les travailleurs nord-africains atteignent approximativement le même chiffre. Mais, dans le même temps, les colons reçoivent 45 milliards du Crédit Agricole.

Le chômage en Algérie est effroyable : en moyenne 700.000 chômeurs complets et 800.000 chômeurs

partiels. Les conditions d'habitat ne sont pas moins pénibles : plus de 500.000 personnes vivent dans les bidonvilles. Près de deux millions d'enfants ne fréquentent aucune école. On trouve dix Algériens pour cent Français dans l'enseignement secondaire et sept pour cent dans l'enseignement supérieur.

La population européenne est composée essentiellement de gros et moyens colons, fonctionnaires, militaires et gendarmes, membres des professions libérales, travailleurs des services publics et employés de commerce. La masse de la population algérienne active est composée de tout petits exploitants et de salariés agricoles, d'une part, et d'autre part, de dockers, de mineurs et d'une manière générale d'ouvriers et de manœuvres chargés des travaux pénibles.

Il n'y a presque pas de bourgeoisie algérienne — la conquête ayant refoulé les populations autochtones. Au Maroc et en Tunisie, au contraire, ont subsisté une féodalité agraire et une bourgeoisie commerçante. La petite bourgeoisie intellectuelle y est également bien plus nombreuse. Les quelques féodaux algériens qui ont survécu et les fonctionnaires musulmans tels que les Bachaghas et les Caïds, qui sont les instruments dociles et corrompus de l'Administration, sont haïs de leurs compatriotes.

Tout ceci explique que le mouvement national en Algérie a un caractère essentiellement populaire La masse des Algériens représente, par rapport aux Européens, la classe des pauvres.

Yves Dechezelles arrive aux problèmes politiques. Il évoque les mouvements de l'Etoile Nord-Africaine, de la glorieuse Etoile Nord-Africaine, puis le Parti du Peuple Algérien qui virent le jour dans la région parisienne et furent en étroit contact avec le mouvement ouvrier français. Quoique le P.P.A. fit partie du Front Populaire, il fut dissous par le gouvernement de Front Populaire en vertu d'un texte dirigé contre les ligues fascistes. La répression s'abattit dès 1937 sur les militants nationalistes. Elle s'accentua sous le régime de Vichy Messali Hadj fut condamné en 1941, par le tribunal militaire d'Alger à 16 ans de travaux forcés.

Après le débarquement allié, s'esquissa une politique plus libérale. Les colons qui avaient presque tous été vichystes se trouvaient un peu désemparés. Le Manifeste Algérien de Ferrhat Abbas connut son heure de succès. Cependant, Messali libéré de Lambèze en 1943 était peu après envoyé dans le Sud en résidence forcée. En 1945, la révolte de Sétif fut suivie d'une répression odieuse qui fit plusieurs dizaines de milliers de victimes.

Néanmoins, grâce à Chataigneau, les premières élections qui ont lieu après la guerre sont relativement sincères. Les Musulmans votent en masse pour les partis nationalistes, et notamment pour le M.T.L.D., parti de Messali Hadj.

Le statut de 1947, fondé sur l'équation : 1 électeur français = 9 électeurs musulmans, rend absolument inopérants les succès nationalistes. Cependant, les colons veulent étouffer la voix du peuple algérien. Il faut l'empêcher à tout prix de faire entendre sa protestation contre sa condition d'opprimé.

Après le départ de Chataigneau les élections sont systématiquement truquées. Les réunions du M.T.L.D. sont interdites ; son journal, « L'Algérie Libre » est régulièrement saisi ; ses militants sont emprisonnés par milliers. Les excès policiers se multiplient.

Le truquage électoral et la répression ont eu leur conséquence logique. Les militants nationalistes ont constaté qu'aucun changement n'était possible par les moyens légaux.

Mais, en même temps, un profond malaise s'empara du M.T.L.D. Il s'aggrava du fait que Messali était en résidence forcée en France. A la suite du vote par les élus M.T.L.D. du budget du maire d'Alger Chevallier qui, plus habile que ses prédécesseurs, recherchait la collaboration des élus musulmans, Messali Hadj mettait en accusation le Comité Central. Le congrès organisé à Hornu (Belgique) au printemps 1954 excluait la majorité des membres du Comité Central. Ces derniers tenaient alors un autre congrès à Alger.

En même temps, se constituait sous le nom de C.R.U.A. une tendance qui affirmait vouloir réunifier le parti par l'action.

C'est dans ces conditions qu'éclatèrent les évènements du 1er novembre 1954. Depuis, l'insurrection s'est étendue de l'Aurès au Nord Constantinois, à la Kabylie, à la frontière algéro-marocaine. Les méthodes barbares de répression individuelle et collective n'ont fait que développer les maquis et fortifier la solidarité des populations civiles avec la résistance.

Sur le plan politique, la situation présente des aspects complexes. Actuellement, il existe deux forces réelles. Le Mouvement National Algérien de Messali Hadj — Le Front de Libération, issu du C.R.U.A., dont les dirigeants semblent être au Caire.

Le seul moyen de mettre fin à la guerre est la négociation. Mais celle-ci n'est possible que sur la base du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Les « interlocuteurs valables » devront être désignés par le peuple algérien lui-même.

Après l'exposé, plusieurs camarades posent des questions ou expriment leur opinion, notamment Saint-Jacques, Marceau Pivert, Marius Giraud, etc.

LA CONFERENCE DU TROISIEME CAMP

Lorsque Déchezelles a répondu, Walusinski fait le compte rendu de la Conférence du Troisième Camp, à Londres, du 3 au 6 septembre dernier. Il y représentait le Cercle Zimmerwald. Le texte de ce compte rendu et celui de la résolution adoptée ont été publiés dans le numéro d'octobre de la « Correspondance Socialiste Internationale » (rédaction : Marceau Pivert, 247, rue de Vaugirard, Paris-XVe).



La prochaine réunion du Cercle Zimmerwald aura lieu le DIMANCHE 18 DECEMBRE, 78, rue de l'Université, à 15 heures, à droite au fond de la cour. (Métro : Solférino).

Mika Etchebehère et quelques camarades nous parleront de L'ARGENTINE APRES PERON.

Avant leur exposé, quelques problèmes d'actualité sociale seront évoqués.

A dimanche 18 décembre !

NON, APRES MERRHEIM

Monatte nous adresse la rectification suivante au compte rendu de la réunion du Cercle Zimmerwald, publié dans la R.P. de novembre :

J'aurais dit, parlant de Bourderon, qu'avant Merrheim son sang d'ouvrier s'était rebellé en 1914. Je n'ai pas pu dire cela. La vérité est différente. Au cours des discussions au Comité confédéral du dernier trimestre 1914, Bourderon ne fut pas du petit nombre de délégués, dont Merrheim était le plus représentatif, qui réagirent contre l'union sacrée et la guerre. Il ne se décida qu'après Merrheim, assez longtemps après.

Ce que j'ai dit, c'est que Bourderon fut frappé par la déclaration de Liebknecht de décembre et qu'elle contribua particulièrement à le faire se ressaisir.

J'ai dit encore l'autre dimanche que malgré son ralliement à la majorité confédérale en 1918, Bourderon ne craignit pas, maintes fois, et dès le congrès confédéral de Lyon, en septembre 1919, de nous apporter son témoignage.

LES FAITS DU MOIS

VENDREDI 4 NOVEMBRE. — On donne les résultats des élections aux caisses de secours **dans les** mines de **l'Est**. Forte avance de la C.F.T.C.

SAMEDI 5. — Réunion du **Comité Central du Parti Communiste.**
Congrès du **Parti radical** qui va assurer la victoire complète de la tendance Mendès-France.
Comité Confédéral National de la **C.G.T.-F.O.**

DIMANCHE 6. — M. Foster Dulles arrive à **Belgrade** où il est reçu par Tito.
Entretien à La Celle-St-Cloud entre le sultan du **Maroc** Sidi Ben Youssef et M. Pinay, ministre des Affaires Etrangères.

MARDI 8. — Le Glaoui, pacha de Marrakech, vient demander pardon au **sultan du Maroc.**

MERCREDI 9. — Le président du **Brésil** Cap Filho donne sa démission pour raisons de santé.
Le Conseil de la République, par 227 voix contre 60, se prononce pour **le scrutin d'arrondissement.**
Des élections locales dans certains **Etats des Etats-Unis** sont marquées par de nets succès démocrates.

JEUDI 10. — Le Premier Ministre de **Norvège** se rend à Moscou.
Grève totale des agents **de la Navigation aérienne** à Orly et au Bourget.

VENDREDI 11. — Congrès de **la Fédération autonome de l'Education Nationale.**
On annonce que **l'U.R.S.S.** a procédé à une nouvelle expérience atomique.

SAMEDI 12. — Sur la date des élections, **l'Assemblée Nationale** vote la confiance au gouvernement par 285 voix (dont les communistes) contre 247.

LUNDI 14. — **En Argentine**, le pouvoir passe au général Aramburn, représentant une junte de « Jeunes officiers » hostiles à la droite.

MARDI 15. — A **Genève**, désaccord complet sur les échanges Est-Ouest.
En **Argentine**, la C.G.T. lance un ordre de grève générale.
Congrès à Sfax du **Néo-Destour** tunisien qui s'achèvera par la victoire complète de Habib Bourguiba.

MERCREDI 16. — **Le sultan du Maroc** Mohammed V accueilli à Rabat par une foule enthousiaste.
Exclusion définitive d'Auguste Lecœur du **Parti Communiste.**

JEUDI 17. — Elections à la **Sécurité sociale**. Les résultats confirment la stabilisation des trois centrales avec une légère avance pour la C.G.T.-F.O.
Par 311 voix contre 286, l'Assemblée Nationale prend en considération le **scrutin d'arrondissement.**

VENDREDI 18. — **En Argentine**, la C.G.T. ordonne la reprise du travail.
Au Maroc, le parti démocratique de l'Indépendance se prononce pour une monarchie constitutionnelle et l'indépendance militaire et diplomatique.

SAMEDI 19. — Le Congrès du **Néo-Destour tunisien** réclame l'élection d'une Constituante et la formation d'une armée tunisienne.

LUNDI 21. — Conférence de **Bagdad** avec la Turquie, l'Irak, le Pakistan, l'Iran, la Grande-Bretagne et des observateurs américains.
Troubles dans la prison politique de **Casablanca**, la répression provoque trois morts.

MARDI 22. — Cinq collaborateurs de Béria fusillés en **U.R.S.S.**

MERCREDI 23. — A New-York, réunion de la commission de désarmement de l'**O.N.U.**

JEUDI 24. — Accord entre les syndicats libres et le patronat dans la **métallurgie parisienne** : relèvement des salaires, trois semaines de congé payé.

SAMEDI 26. — L'Assemblée de l'**O.N.U.** ayant renvoyé tout débat sur les questions d'Afrique du Nord, la délégation française y reprend sa place.
Congrès de l'**Union C.G.T.** des syndicats parisiens.

MARDI 29. — Le personnel de la **météorologie nationale** reprend le travail.
Par 318 voix contre 218, l'Assemblée **Nationale** refuse **la confiance** au gouvernement.

MERCREDI 30. — Le gouvernement décide la dissolution de l'**Assemblée Nationale.**

D'où vient l'argent?

MOIS DE NOVEMBRE 1955

RECETTES

Abonnements ordinaires	61.700	
Abonnements de soutien	11.500	
		73.200
Souscription		3.750
Vente « R.P. »		17.200
Vente « Chine »		300
Publicité, divers		4.515
		98.965
En caisse à fin octobre		50.491
		149.456

DEPENSES

Frais d'expédition, divers		1.116
En caisse à fin novembre :		
Espèces	8.034	
Chèques postaux	140.306	
		148.340
		149.456

LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Di Lucco (Algérie) 1.500 ; Thévenon (Loire) 2.000 ; Descourtieux (Alpes-Maritimes) 1.500 ; Grimm (Moselle) 2.000 ; Genevrier (Loire) 1.500 ; Mercier 1.000 ; Desobry 2.000.

LA SOUSCRIPTION

Desloges (Belgique) 200 ; Sorin (Loire-Inférieure) 500 ; Lallier (Seine) 200 ; Vildrac (Paris) 500 ; Maitre (Paris) 500 ; Desachy (Oise) 200 ; Maurel (Basses-Alpes) 200 ; Caps (Gironde) 200 ; Bonnaure (Seine) 500 ; Desarmenien (Puy-de-Dôme) 200 ; Oliva (Algérie) 200 ; Ali Ferdoussi 150 ; Humbert-Droz (Suisse) 200.

Entre nous

Nous terminons avec ce numéro la trentième année de la R.P. Et celui qui en a supporté presque toute la charge pendant près de neuf ans a quitté Paris. On espère bien sûr que la nostalgie nous le ramènera vite. Mais en attendant il faut le remplacer. Ce qui exige un sacré boulot d'équipe...

Faut-il répéter que nous ne sommes pas satisfaits? Nous étouffons dans nos 24 pages et les 32 nous seraient, encore, nécessaires. Nous avons voulu cette fois-ci consacrer un certain nombre de pages à des grèves particulièrement significatives, poser la question de l'automation, réserver une place aux lettres de l'Internationale... Il nous a fallu laisser au marbre une étude du socialiste-libertaire Ernestan posant le problème de la guerre avec une loyauté qui appelle le respect... et la discussion — un compte rendu d'une conférence sur la vie dans les camps de concentration soviétiques, des souvenirs de Marthe Bigot et de J. Cornec sur « les cinquante ans de syndicalisme universitaire », des impressions de Yougoslavie, etc...

Si nous tenons le coup avec seulement 24 pages, c'est parce que tous nos amis n'ont pas répondu, comme nous l'aurions voulu, à nos appels. Nous ne voulons pas parler de tous ceux qui, par négligence, oublient de renouveler leur abonnement — et qui semblent surpris quand on le leur réclame. Nous ne parlons pas de ceux qui attendent les services gratuits. Nous pensons à tous ceux à qui la R.P. est nécessaire, et qui ne se décident pas à l'effort supplémentaire qui nous permettrait de développer notre diffusion et notre tirage.

D'aucuns peuvent ricaner des difficultés que nous avons. D'aucuns qui ricanent jaune... car malgré eux la R.P. vit toujours. D'aucuns qui cherchent des raisons « idéologiques » pour couvrir une hostilité sans raison valable.